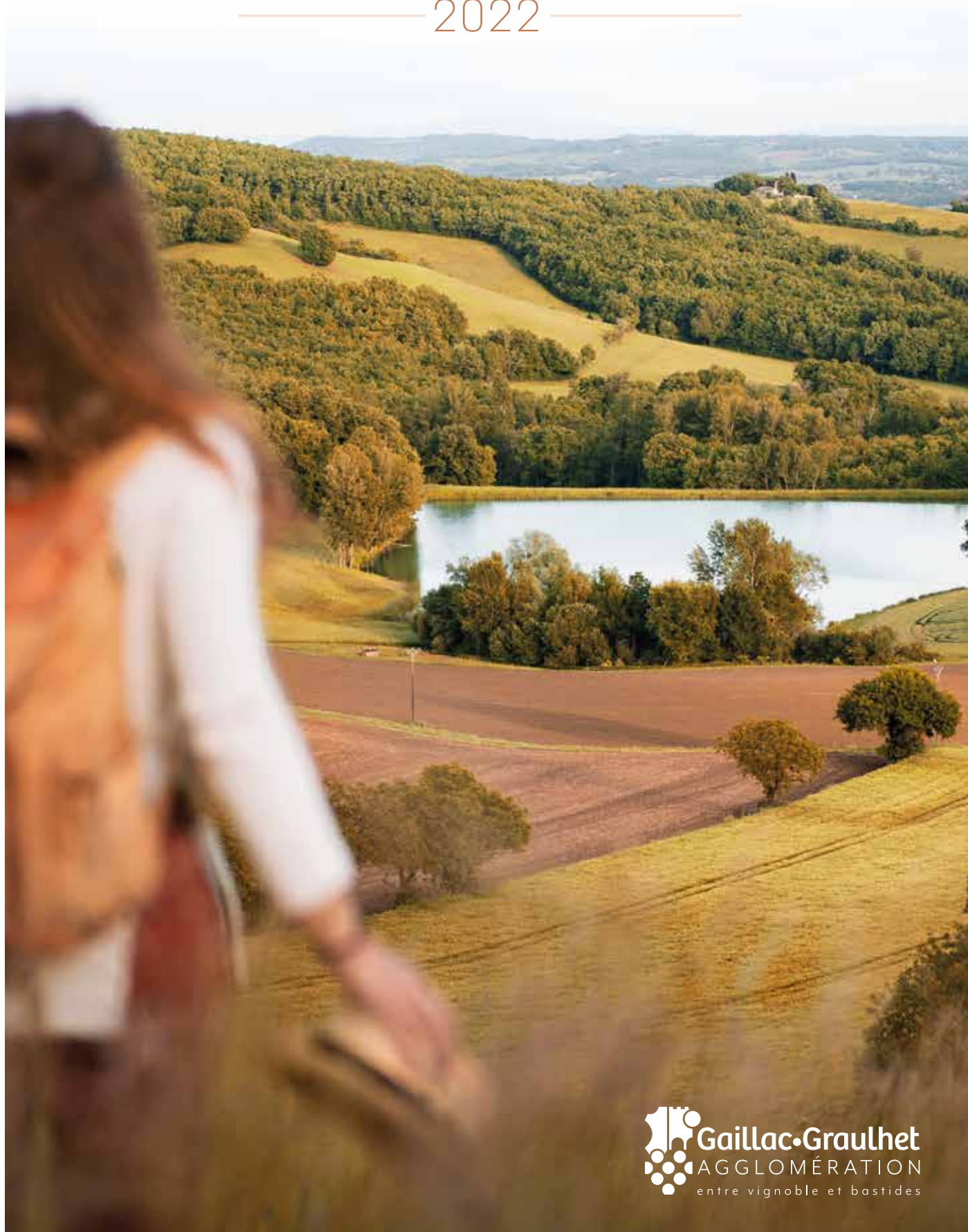


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



Une année fructueuse dans l'adversité

L'après Covid, poursuivre l'effort dans un contexte de dérèglement climatique qui nécessite encore et toujours de l'adaptabilité, de la réactivité voire de la créativité... mais, un vrai retour à la vie, aux projets, aux habitants de notre territoire.

Le rapport 2022 démontre un engagement à la fois politique mais aussi technique avec la mise en œuvre de nombreux projets.

La dynamique de l'agglomération est en marche !

On souligne la qualité des actions portées aux côtés des communes, pour le bien commun des habitants du territoire vous pourrez le découvrir au fil de la lecture du rapport.

Mais pas que... une première phase de réorganisation des services, une solidarité inter-service avec des rencontres-séminaires entre managers, des relations technico-politiques au service des projets, ont été portés en 2022 ! Un travail d'échanges avec les communes pour définir et contractualiser nos partenariats afin que la complémentarité soit de rigueur.

Je salue le travail, l'énergie de chacun d'entre nous, élus comme techniciens, pour que notre territoire et ses habitants puissent profiter et bénéficier d'un service public de qualité mais aussi pour que les communes puissent se sentir écoutées et soutenues afin de mener à bien leurs projets locaux.

Poursuivons collectivement et persévérons !

Paul SALVADOR
Président de la Communauté d'Agglomération
Gaillac-Graulhet

INTRODUCTION

2022 en 1 clin d'œil.....	4
L'agglo en chiffres.....	7

1/ LA VIE DE L'AGGLO

Compétences	9
Les élus	10
Organigramme	12
Le service des assemblées.....	14
Accompagnement des communes dans les coopérations locales et territoriales...	15

2/ DES MOYENS POUR AGIR

Finances et réalisations budgétaires	19
Affaires juridiques	22
Moyens généraux	24
Achat et commande publique.....	25
Ressources humaines	28
Santé et protection sociale.....	30
Communication.....	32
Technologies numériques.....	36
Information Géographique.....	37

3/ UN DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

Développement économique	39
La culture au service du territoire et de ses habitants	41
Services techniques	47
Patrimoine bâti et énergie	48
Énergie - Fluides.....	50
Voirie et espaces verts	51

4/ UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan Climat	55
Gestion des déchets et sensibilisation	57
Mobilité	58
Plan vélo.....	60
Habitat	61
Eau et assainissement.....	63
Urbanisme	65

5/ UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Petite enfance.....	67
Famille	69
Éducation et enfance	70
Restauration collective.....	71

2022 EN UN CLIN D'ŒIL

La poursuite des quatre enjeux majeurs identifiés en 2021 se confirment.

- L'équilibre entre les composantes territoriales
- La qualité de vie et le bien-vivre pour tous
- Les filières économiques durables
- La transition écologique, énergétique, numérique, et le contexte de la covid-19

À mi-mandat, on peut observer que la volonté politique est forte et présage une année 2023 de bonne augure et sous le signe de belles réalisations territoriales !

ÉDUCATION



LA CULTURE ET LE NUMÉRIQUE

Pour tous

De nombreux événements culturels se sont tenus sur tout le territoire et des actions ont été mises en place pour lutter contre la fracture numérique comme l'événement itinérant de Livresse des mots, le Forum du numérique ou les spectacles d'arts vivants Comédia créés avec des jeunes.



Nos écoles en devenir

Des travaux de rénovation et de construction de nouveaux équipements ont été entrepris en 2022 avec notamment l'extension de l'école de Brens, la construction du nouveau groupe scolaire à Montgaillard et le début des travaux de la future école à Lentajou à Gaillac.



MOBILITÉ

En route pour le Plan Vélo

Lancement du plan vélo avec la définition des objectifs et actions pour les 10 prochaines années. En 2022, le 1^{er} tronçon de piste cyclable a été réalisé pour l'itinéraire de la Vallée du Tarn entre St-Sulpice et Couffouleux.

DÉCHETS

Gestion et sensibilisation

Des conteneurs collectifs et individuels ont été distribués dans certaines villes du territoire pour améliorer la collecte. La sensibilisation à l'éco-responsabilité s'est poursuivie avec des actions sur la thématique du compostage.



ÉCONOMIE

Attractivité et développement

Le Schéma de Développement Économique a été mis en route en 2022. Il permet de réaliser un diagnostic du territoire et de déterminer les enjeux prioritaires avec la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'actions.

URBANISME

Un territoire durable

La mise en place d'une enquête en ligne auprès des habitants et la tenue de 4 réunions de concertation pour participer à l'élaboration du SCoT/PLUi, 2 documents d'urbanisme qui permettent de construire durablement le territoire de demain.



TOURISME

Un nouveau territoire

Par la fusion avec le territoire du cordais, le territoire touristique s'est élargi. Pour promouvoir la nouvelle destination, la nouvelle marque La Toscane Occitane a été lancée.



Rapport d'activités
2022 ▼



CARTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



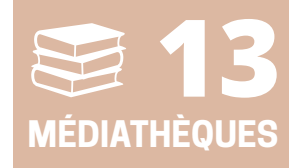
Territoire



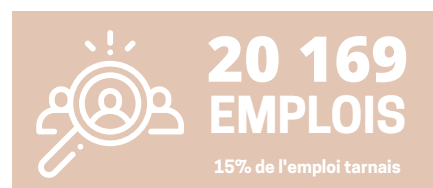
Office de tourisme



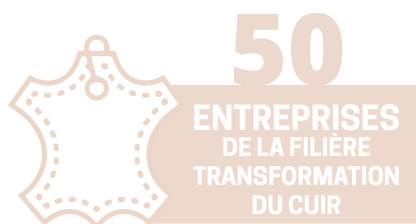
Enfance - Jeunesse - Culture



Développement économique



Animation économique



1 / LA VIE DE L'AGGLO

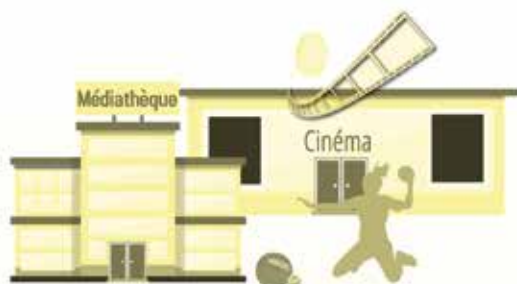
Les compétences.....	9
Les élus.....	10
Organigramme	12
Le service des assemblées	14
L'accompagnement des communes dans les coopérations locales et territoriales	15

LES COMPÉTENCES



ENFANCE - JEUNESSE

- Gère les équipements et les services associés aux écoles
- Gère les équipements et les services d'accueil périscolaire et de restauration scolaire
- Élabore et met en œuvre le projet éducatif communautaire
- Aménage, entretient et gère les équipements et services petite enfance (collectif et individuel)
- Gère les services d'accueil de loisirs extrascolaires



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

- Met en œuvre la politique de lecture publique et gère le réseau des médiathèques
- Gère l'Archéosite de Montans
- Assure l'entretien et le fonctionnement des cyberbases et des cinémas de Gaillac et Graulhet
- Est propriétaire des cinémas de Gaillac et de Graulhet
- Assure l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire

TOURISME (COMPÉTENCE EXERCÉE PAR LE SYNDICAT MIXTE LA TOSCANE OCCITANE)

- Assure le développement et la promotion touristique de la destination Toscane Occitane
- Gère l'Office de tourisme de la destination

CADRE DE VIE

- Assure la collecte des déchets résiduels et du tri
- Adhère au syndicat Trifyl et au Sniectom de Lavour pour le traitement des déchets
- Assure le service de l'eau et de l'assainissement
- Est autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire
- Élabore le Plan de mobilité rurale et le Plan vélo

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

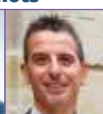
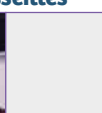
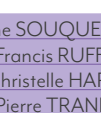
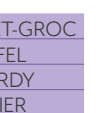
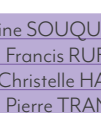
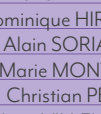
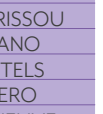
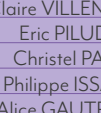
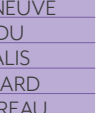
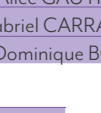
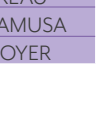
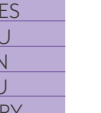
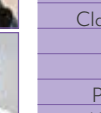
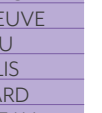
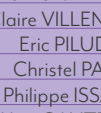
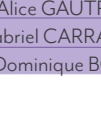
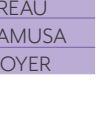
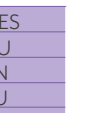
- Élabore le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Élabore et révisé les documents d'urbanisme
- Pilote le Système d'information géographique (SIG)
- Instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes
- Élabore et met en œuvre le Programme local de l'habitat
- Aménage et gère les aires d'accueil des gens du voyage
- Accompagne le Réseau d'initiative publique (RIP) Tarn pour l'aménagement numérique
- Élabore et met en œuvre le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) sur le Tarn, l'Agout, Cérrou-Vère, Tescou, Tescounet (adhésion aux syndicats)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménage et entretient les infrastructures économiques (17 zones d'activités, pépinière d'entreprises, espace de coworking et espace test maraîchage biologique)
- Met en œuvre le plan d'actions et d'animation économique en faveur des filières locales et du commerce

*Présentation synthétique des compétences. Se référer aux statuts pour une vision exhaustive et réglementaire.

LES ÉLUS

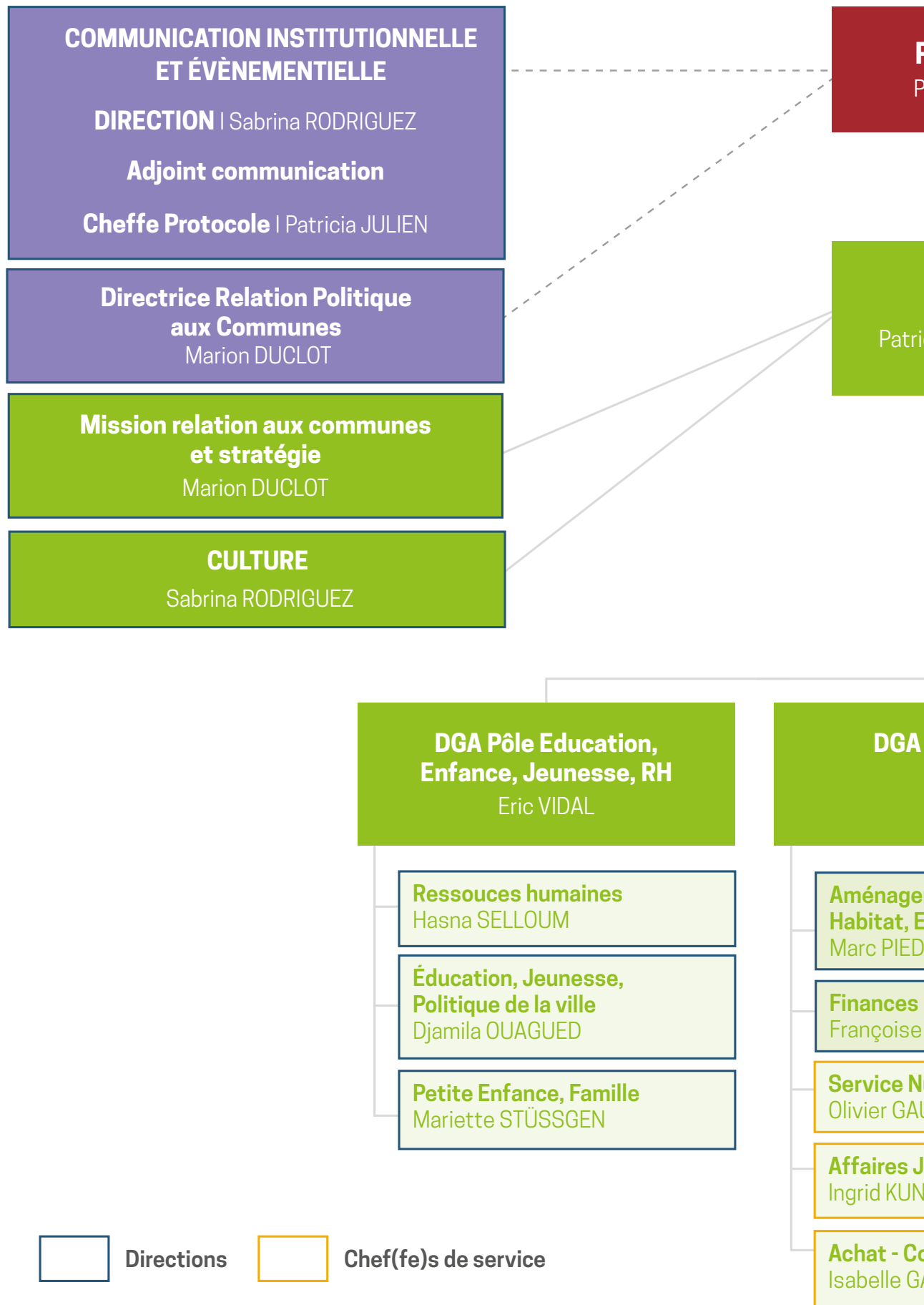
1 Alos   Alain CAUDERAN Alain VERCOUTTER	2 Amarens   Patrick MONTELS Alain GUILHABERT	3 Andillac   Jacques BROS Gérard BRETOU	4 Aussac   Richard MARTINEZ Benoît TRAGNE	5 Beauvais-s/-Tescou   Bernard EGUILUZ Marcelino DIJOUX
6 Bernac   Pascal HEBRARD Annie CARAYON	7 Brens   Thierno BAH Laurence CRANSAC-VELLARINO	8 Briatexte   Alain GLADE Martine CLARAZ-ANGOSTO	9 Broze   Patrick LAGASSE Jacques AUDIBERT	10 Busque   Bertrand BOUYSSIE Cédric MILHAUD
11 Cadalen   Monique CORBIÈRE-FAUVEL Christian DAVALAN	12 Cahuzac-sur-Vère   Michel BONNET Karine BERTRAND	13 Campagnac   Jean-Louis BOULOC Jean-Paul TOURNIÉ	14 Castanet   Max ESCAFFRE Emilie BEZIO	15 Castelnau-de-Montmiral   Paul SALVADOR Céline RAUCOULES
16 Cestayrols   François JONGBLCET Francis BERNADOU	17 Couffoulex   Olivier DAMEZ Muriel GEFFRIER	18 Donnazac   Caroline BREUILLARD Philippe JEAN	19 Fayssac   Serge LAZARO Stéphanie NADAI-PUECH	20 Fénols   Jean-Marc MOLLE Sébastien BOULZE
21 Florentin   Jean-Marc DUBCE Richard KOSMIDROWICZ	22 Frausseilles   Arielle BRUN Pascal CASADO	23 Gaillac       Blaise AZNAR Michelle LAVIT Mathieu BLESS Louisa KAOUANE Fernand ORTEGA Claire FITA	      Philippe BARTHES Florence BELOU Christian SERIN René ANDRIEU Malika ENNAJJARY Julien BACOU	               Martine SOUQUET-GROC Francis RUFFEL Christelle HARDY Pierre TRANIER Dominique HIRISSOU Alain SORIANO Marie MONTELS Christian PERO Claire VILLENEUVE Eric PILUDU Christel PALIS Philippe ISSARD Alice GAUTREAU Gabriel CARRAMUSA Dominique BOYER
24 Giroussens   Gilles TURLAN Caroline ANTONIO	25 Graulhet       Blaise AZNAR Michelle LAVIT Mathieu BLESS Louisa KAOUANE Fernand ORTEGA Claire FITA	      Philippe BARTHES Florence BELOU Christian SERIN René ANDRIEU Malika ENNAJJARY Julien BACOU	              Martine SOUQUET-GROC Francis RUFFEL Christelle HARDY Pierre TRANIER Dominique HIRISSOU Alain SORIANO Marie MONTELS Christian PERO Claire VILLENEUVE Eric PILUDU Christel PALIS Philippe ISSARD Alice GAUTREAU Gabriel CARRAMUSA Dominique BOYER	  Martine SOUQUET-GROC Francis RUFFEL Christelle HARDY Pierre TRANIER Dominique HIRISSOU Alain SORIANO Marie MONTELS Christian PERO Claire VILLENEUVE Eric PILUDU Christel PALIS Philippe ISSARD Alice GAUTREAU Gabriel CARRAMUSA Dominique BOYER

26 Grazac  Christophe GOURMANEL Marie-Pierre HULOT	27 Itzac  Christian LONQUEU Sébastien AUDOUY	28 Labastide-de-Lévis  François VERGNES Ingrid MOSNA	29 Labessière-Candeil  Francis MONSARRAT Olindo VIVAN	30 Lagrange  Max MOULIS Maryse GRIMARD
31 Larroque  Régine MOULIADE Sarah BRUALLA-CROUZET	32 La Sauzière-st-Jean  Francis PRADIER Stéphanie CAMBOURNAC	33 Lasgraïsses  Alain ASSIÉ Eric FREALLE	34 Le Verdier  Sylvie DA SILVA	35 Lisle-sur-Tarn  Maryline LHERM Pascale PUIBASSET Didier SALANDIN Jean TKACZUK
37 Loupiac  Patrick CAUSSE Pascal POZZA	38 Mézens  Jacques TISSERAND Stéphan PONS-GRÈS	39 Montans  Guy SANGIOVANNI Catherine BIGOUIN	40 Montdurasse  Michel MALGOUYRES Sébastien MONTEILLET	
41 Montels  Ludovic RAU Frédéric GLAUDIS	42 Montgaillard  Jean-Claude BOURGEADE Xavier GAY	43 Montvalen  Elisabeth LOYER Grégory DELABRE	45 Parisot  Sébastien CHARRUYER Didier VALAX	46 Peyrole  Richard BRUNEAU Alain CAMALET
47 Puybegon  Robert CINQ Stéphanie DEVOS	48 Puycelsi  Jacques VIGOUROUX Eric BEILLEVAIRE	49 Rabastens  Nicolas GERAUD Isabelle FOUROUX-CADENE Serge GARRIGUES Françoise BOURDET Sarah CAMPREDON  Lucette ROUTABOUL Martine TERRIER		50 Rivières  Christophe HÉRIN Marie-Thérèse BRILLANT
51 Roquemaure  Claude SOULIÈS Guy TURROQUES	52 Saint-Beauzile  Christian DULIEU Isabelle CHAZAL	53 S^{te} Cécile-du-Cayrou  Paul BOULVRAIS Jean-Louis ARRAULT	54 Saint-Gauzens  Marie-Claire MATÉ Alain BENECH	
56 Salvagnac  Bernard MIRAMOND Mireille BRUNWASSER	57 Sénoillac  Bernard FERRET Francine DANEL	58 Tauriac  Marie GRANEL Richard PEFOURQUE	59 Técou  Jean-François BAULÈS Cécile DAVOINE-DERREVEAUX	60 Tonnac  Jean-Paul LALANDE Josette MURCIA
61 Vieux  Guy LEGROS Annick PIEUX				

LÉGENDE

0	Commune
	Titulaire
	Suppléant

Organigramme fonctionnel de la Direction



PRÉSIDENT

Paul SALVADOR

DGS

Christine INGHELBRECHT

Secrétariat de la DGS

Audrey BONNEL

Moyens généraux

Ghyslain CADINOT

Service des Assemblées

Nathalie FABRE

ECONOMIE

Hervé CHARNAY

Pôle Aménagement et Ressources

Raphaël ROUZÉ

Urbanisme (Urbanisme, Mobilité,
Environnement, SIG)
Christine AGNEL

Aménagement
Campeggi

Numérique
Jury

Juridiques
Périer-Papeix

Commande Publique
Graulhet

DGA Services Techniques

Anthony LLEWELLYN

Déchets, Patrimoine,
Routes et espaces naturels
Pierre BOUTINEAU

Eau et Assainissement
Charles LANDRY

Bâtiments
Baptiste PELISSOU



LE SERVICE DES ASSEMBLÉES

Le service des assemblées assure la programmation, l'organisation et le suivi des réunions des différentes instances (Conseils de communauté, Bureau, différentes Commissions, Conférences des Maires) ainsi que le traitement des actes administratifs (délibérations, décisions, arrêtés). Il apporte conseil et appui à la préparation de ces derniers et travaille en collaboration avec l'ensemble des services.



11

Réunions
du Conseil de communauté

10

Réunions du Bureau

38

Réunions
des différentes commissions
et 36 réunions des ateliers

12

Réunions
de la Conférence des Maires



701

Délibérations / Décisions / Arrêtés



© D.Viet

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LES COOPÉRATIONS LOCALES ET TERRITORIALES

Poursuivre le partenariat au sein du bloc communal

1. La Conférence des maires est l'instance privilégiée de travail sur le lien communes-agglomération, **elle s'est réunie 12 fois en 2022.**

2. La commission ruralités a la mission de fédérer l'ensemble des communes autour d'une politique volontariste de développement rural, et de renforcer les collaborations, mutualisations et l'ingénierie mutuelle au sein du bloc communal. En 2022, elle a notamment porté de nombreuses actions comme celles présentées ci dessous :

>L'opération de collecte des pneus usagés agricoles. Cette opération de dépollution de grande envergure consiste à collecter et recycler près de 1500 t de pneus agricoles usagés auprès des agriculteurs (290) sur les 56 communes de l'agglomération

Ces pneus étaient auparavant utilisés pour maintenir les bâches d'ensilage. D'autres moyens plus écologiques facilitant les manipulations sont maintenant utilisés. L'élimination des pneus, parfois abandonnés dans la nature, étant trop onéreuse pour les agriculteurs, et cette opération étant difficile, voire impossible à réaliser pour une commune seule, la commission ruralité a décidé de s'en occuper. C'est grâce aux soutiens des services administratifs et à l'ingénierie apportée par l'agglomération auxquels il faut ajouter l'appui logistique et opérationnel des élus communaux sans oublier les aides financières des Communes, du Département et de l'Europe que cette opération a pu être une réussite.



446 804€ TTC

Dépenses (240€ HT/tonne)

Recettes

153 224€

Département (34,29%)

177 669€

Europe -Leader (39,76%)

26 549€

Communes (6%)

60€ la tonne

Agriculteurs
(seulement 20% du coût)

Dans le cadre du Plan Climat, cette opération de collecte de pneus présente plusieurs intérêts :

- Préserver le cadre de vie et les paysages, facteur d'attractivité du territoire ;
- Favoriser l'économie circulaire et le recyclage des déchets (ces pneus sont valorisés par le collecteur agréé dans les cimenteries locales) ;
- Accompagner financièrement les agriculteurs dans le recyclage de ces pneus (les agriculteurs ne paient au final que 20% du coût de recyclage) ;
- Accompagner la transition économique et environnementale de la filière agricole, du poids économique, des 2500 emplois qu'elle représente.
- Pour favoriser une alimentation locale de qualité, et pour entretenir nos paysages.

Début 2022	Mai 2022	Depuis Juin 2022
Recherche d'un prestataire par voie de marché, le collecteur agréé Soregom a été retenu	Mise en place des référents communaux afin de réduire le nombre de points de collecte	La collecte mobilise sur le terrain Soregom, les élus référents et les agriculteurs. Elle devrait s'échelonner jusqu'à la fin du 1 ^{er} semestre 2023.

> La mise en place du service de secrétariat de mairie mutualisé

Ce service permet de répondre aux communes qui ont besoin d'un renfort à temps incomplet d'un/e secrétaire de mairie. Il permet également d'approfondir le lien entre les communes et l'agglomération. Il contribuera également contribuer à renforcer l'attractivité du métier de secrétaire général de mairie. Depuis le 1^{er} juin 2022, 2 agents communautaires sont mis à disposition de 5 communes.

> Apporter de l'information et des solutions aux communes pour faciliter l'accès aux services dans les zones peu denses sur les sujets suivants :

- l'offre de liquidités en milieu rural (distributeurs et points relais monnaie)
- la gestion des nuisibles
- l'offre de service du Groupe La Poste
- les solutions de mobilité et d'accompagnement aux usages dématérialisés
- L'aide à la mutualisation des projets de rénovation du petit patrimoine des communes afin d'atteindre les seuils minimum de subvention du fond Leader »

Le bureau des communes, service dédié aux communes, a été mis en place en avril 2022 dans ses différentes missions :

- Être un " canal d'échanges " avec les secrétaires de mairie grâce à une adresse de courriel et un numéro de téléphone dédiés.
- Être un appui administratif et technique. Un programme d'ateliers pratiques avec les secrétaires de mairie est organisé : 3 rencontres territorialisées en début d'année, 2 ateliers en juin et octobre. C'est dans ce cadre que le partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques s'est formalisé, permettant aux 42 secrétaires de mairie d'approfondir ensemble leurs pratiques budgétaires et comptables avec les " Conseillers aux décideurs locaux ".
- Développer les mutualisations et l'ingénierie au sein du bloc communal avec : les conventions de partenariat Communes/ Agglomération, la mise en place du secrétariat de mairie mutualisé au 1^{er} juin et l'atelier d'échanges d'expériences entre élus sur les projets cœurs de villages en décembre 2022.
- Appuyer les communes dans la définition et le financement de leurs projets d'investissement en répondant à de nombreuses sollicitations (RDV, mails, entretiens téléphoniques).

Les politiques contractuelles et l'ingénierie des financements extérieurs

Un Contrat Territorial Occitanie 2^{ème} génération avec la Région pour 2022-2028

Après la signature du Contrat de relance et de Transition Ecologique 2021-2027 avec l'Etat fin 2021, le nouveau Contrat Territorial Occitanie (CTO) a été élaboré au cours du 2^{ème} semestre et présenté à la Région pour validation début 2023. Il est issu du travail collaboratif mené lors de l'élaboration du CRTE, amendé avec les démarches en cours (Schéma de développement économique, Projet Alimentaire Territorial). Ce contrat est l'outil de dialogue avec la Région et le Département, contrat intégrateur de l'ensemble

des politiques d'action de la Région qui s'inscrit en déclinaison du PACTE VERT régional. Il s'articule autour de 3 grands objectifs stratégiques : Développement économique durable, Renforcement de la cohésion sociale et territoriale et Poursuite de l'engagement dans la transition écologique et énergétique, dans lesquels s'inscrivent les actions prioritaires du territoire.

Parallèlement, suite au dépôt d'une candidature auprès de la Région, l'Agglomération est lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt Priorité 5 (Approche Territoriale Intégrée) pour le Programme Régional Occitanie européen FEDER et FSE+ 2021-2027.

Le programme européen leader 2014-2022



4

Comités de programmation du programme LEADER et **2 consultations écrites**



21

Dossiers ont été programmés pour un montant **d'aide de 1 190 927€** dont **10 dossiers portés par les communes** représentant une aide de **662 601€** et **9 dossiers communautaires** représentant une aide de **475 797€** (ex : le schéma directeur économique, l'ingénierie du Programme Alimentaire Territorial).

Une candidature partenariale entre le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays de Cocagne et la Communauté d'agglomération a été présentée pour le prochain programme LEADER 2023-2027. Cette candidature a été retenue par le Comité de sélection de la Région en décembre 2022 et sera présentée à la Commission Permanente de la Région en février 2023.



35

Dossiers de demandes de subvention communaux et communautaires ont été déposés auprès de l'État pour un montant d'**investissement local de 12,5 M€** et pour un montant d'**aides sollicité de 3,8 M€** auprès de l'État, **1,3 M€** auprès de la Région et **2,1 M€** auprès du Département.



40

Dossiers de demande de subvention sur des projets de l'agglomération ont été élaborés et suivis par le service. Les missions du service sont : l'ingénierie des plans de financement pour articuler et optimiser les dispositifs de financement, l'interface avec les partenaires financiers, et le suivi des demandes de paiement.

L'ingénierie aux communes

La communauté d'agglomération a poursuivi son accompagnement des communes pour formaliser leurs projets, mobiliser les partenariats techniques et financiers et optimiser leur financement.

” Au titre du Programme Bourgs-Centres et Cœurs de village, 8 communes ont bénéficié d'un accompagnement du CAUE du Tarn (période 2021-2022) et des services de la Communauté d'Agglomération sur leurs projets d'aménagement d'espaces publics ou sur leurs bâtiments. 5 communes ont obtenu un fonds de concours de l'agglomération pour l'aménagement d'espaces publics pour un montant de 108 000 € sur 4 programmations examinées par la Commission Aménagement.

Un nouveau Règlement des fonds de concours pour le développement de l'investissement territorial a été adopté en novembre 2022 : l'enveloppe a été abondée de 800 000 €/an sur 5 ans (la portant à 7,2 M€ sur 2020-2026), de nouvelles thématiques sont éligibles, et de nouveaux critères de répartition solidaire de l'enveloppe ont été votés dans le cadre du Pacte financier et fiscal.

Le conseil de développement

Le Conseil de développement a poursuivi ses travaux et réflexions au sein des groupes de travail et a participé à certains travaux de la Communauté d'agglomération. Il a notamment collaboré dans un groupe mixte élus/Conseil de développement sur la concertation publique pour l'élaboration du SCoT et du PLUi et dans les groupes de travail pour l'élaboration des enjeux et du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial. Des représentants du Conseil de développement ont également été sollicités pour siéger aux comités de pilotage des contrats territoriaux, du Projet Alimentaire Territorial, du Plan climat et du Comité des partenaires Mobilité.

Par ailleurs, il a produit un avis sur le projet de Plan climat, organisé une Table Ronde et produit un rapport d'auto-saisine sur la cession/transmission des TPE-PME avec la réflexion en cours d'élaboration sur le Plan d'actions économiques.



35

Réunions de groupes de travail et du groupe de coordination.



2

Assemblées plénières

21

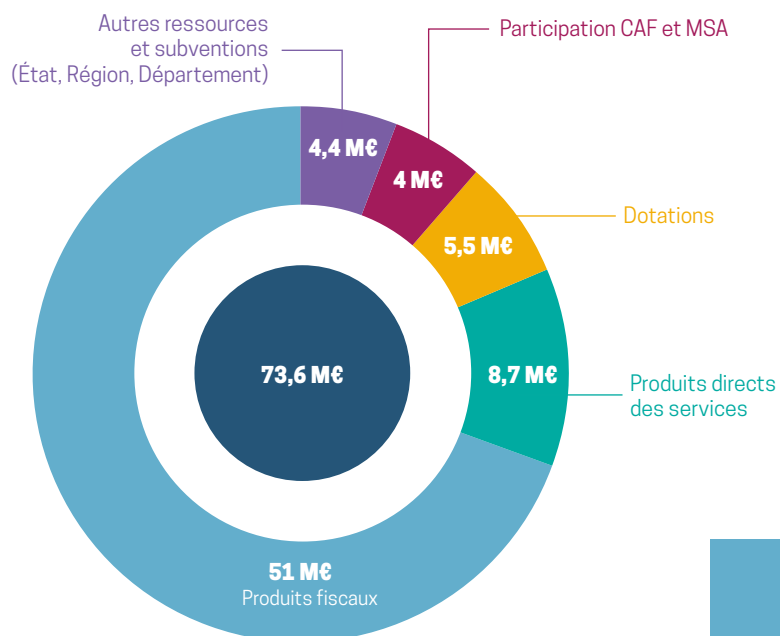
DES MOYENS POUR AGIR

Finances et réalisations budgétaires	19
Affaires juridiques	22
Moyens généraux.....	24
Achat et commande publique	25
Ressources humaines	28
Santé et protection sociale	30
Communication	32
Technologies numériques.....	36
Information géographique	37



FINANCES ET RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

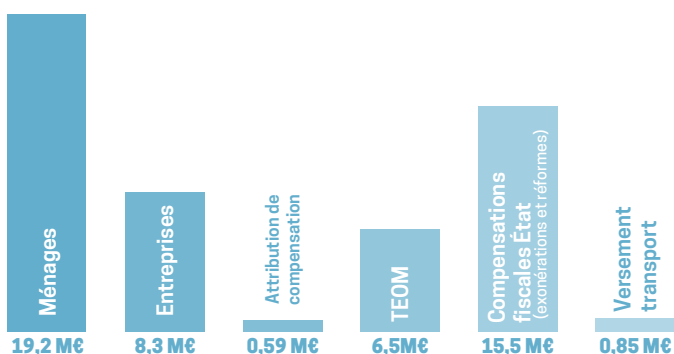
D'où viennent les ressources de l'agglomération ?



Les ressources fiscales

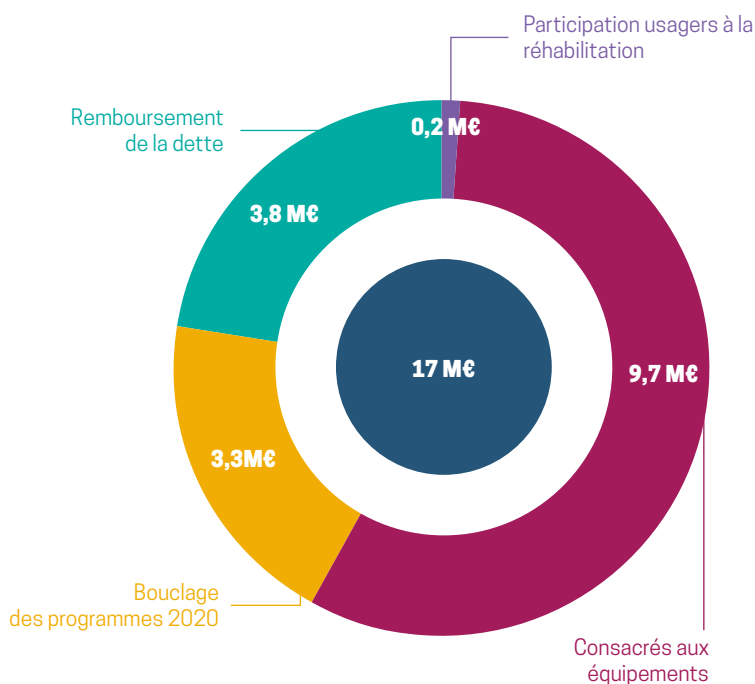
2021 avait marqué la disparition de la taxe d'habitation pour les ménages, compensée par une fraction de TVA reversée par l'Etat, recette très dynamique de près de 14 M € en 2022 contre 10 M€ en 2021.

- Taxe d'habitation : 13,71%
- Taxe Foncier Bâti : 25,60 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 34,99%



Quels ont été les investissements 2021 ?

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Communauté d'agglomération à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la collectivité.



Programme d'équipement 2022

Eau et assainissement	24%
Voirie	19%
Scolaire	16%
Patrimoine et Moyens généraux	11%
Habitat et urbanisme	7%
Déchets et sensibilisation	7%
Culture - Archéosite - Lecture publique	5%
Développement économique	4%
Technologies numériques	3%
Fonds de concours et fonds communautaires	3%
Petite enfance	1%

Comment ont été financés les investissements ?

Ressources propres

Subventions, FCTVA et autres

4,1 M€

Cofinancement Europe (Leader), État, Région, Département et subventions spécifiques dans le cadre d'appels à projets.

Autofinancement

Amortissement : Affectation

5,5 M€

Représente les ressources dégagées par l'intercommunalité pour le financement de ses investissements.

Emprunts

3,4 M€

L'impact du remboursement des emprunts reste limité, la collectivité est peu endettée. La gestion dynamique de la trésorerie a permis de décaler en partie le recours à l'emprunt

Principaux postes de dépenses

AMÉNAGEMENT	
	4,43 M€
PCAET Plan Climat Air Énergie Territorial.	0,03 M€
Habitat et projets urbains Programme local de l'habitat, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat.	0,3 M€
Information géographique Production et diffusion de cartographies.	0,5 M€
Mobilité et intermodalité Transport À la Demande (TAD) et transport urbain	3,3 M€
Urbanisme et Strat. Foncière SCoT, PLUi PLU communaux, service urbanisme mutualisé	0,3 M€

CADRE DE VIE	
	20,31 M€
Eau et assainissement Spanc, Participation aux syndicats de rivières, Assainissement ZA.	5,9 M€
Déchets et sensibilisation Traitement, prévention et sensibilisation.	9 M€
Patrimoine bâti Centres de ressources, bâtiments.	2 M€
Voirie et espaces verts	3,3 M€
Équipements sportifs Gestion salles multisports, terrains de football.	0,11 M€

ATTRACTIVITÉ	
	6,4 M€
Développement économique Couveuse, pépinières de Gaillac et de Graulhet, plan d'actions et animations économiques, aménagement des zones d'activités	2,1 M€
Culture Lecture publique, Archéosite de Montans, cinémas, cyberbases.	3,2 M€
Office de tourisme Participation au Syndicat Mixte TOSCANE OCCITANE	1,1 M€

SERVICE À LA POPULATION	
	31,21 M€
Petite enfance Crèches en régie et DSP, Relais d'assistants maternels.	5,4 M€
Éducation jeunesse Gestion des écoles, ALSH, ALAE, restauration scolaire,...	28 M€
Politique de la ville Contrats de ville (CDV) Gaillac et Graulhet, programme de réussite éducative et dispositif adulte-relais.	0,55 M€
Maison de santé	0,26 M€

SERVICES SUPPORTS	
	4,5 M€
Ressources humaines, Finances, Informatique et numérique, Achat et commande publique, Juridique et Moyens généraux.	

OPÉRATION FINANCIÈRE	
	4,7 M€
Remboursement des intérêts de la dette, amortissement, autofinancement, provisions.	

RESSOURCES 2022 (hors ressources affectées)		
Catégorie de ressources	Produits 2022	Poids dans les ressources
Impôts ménages et compensations État Suppression TH compensée par Fraction de TVA	30 357 168 €	63%
Impôts économiques et compensations État	10 064 237 €	21%
Dotations	5 444 836 €	11%
Péréquation horizontale FPIC	2 009 135 €	4%
Attribution de compensation (hors voirie)	-7 415 074 €	Reversement aux communes 15 %
TOTAL RESSOURCES nette aggro	40 460 302 €	Variation 2022-21 28,10%

ALLOCATION DES RESSOURCES PAR POLITIQUES PUBLIQUES	
Scolaire / périscolaire / extrascolaire	19 137 892 €
Petite enfance	3 501 545 €
Economie / Tourisme / ZA	1 361 712 €
Culture (cinémas, Archéosite, CCG, Médiathèques, Cyberbases)	2 074 990 €
Aménagement (Habitat, Environnement, Urbanisme, Mobilité, SIG)	2 872 564 €
Charges de structures	2 939 521 €
SDIS	2 274 018 €
Autres participations et politiques publiques	6 298 061 €
Total allocations	40 460 302 €

Après, la perte sur la fiscalité économique, divisant par deux les valeurs locatives des établissements industriels en 2021, puis progressivement la perte de la taxe d'habitation finalisée en 2022, les collectivités ont perdu une grande part de leur pouvoir d'agir sur leur taux. L'Etat a compensé cette perte par une dotation : une fraction de TVA.

2022 est la dernière année de perception pour les collectivités de la Cotisation des entreprises sur la valeur ajoutée.

La fiscalisation de la compétence scolaire a permis à la communauté d'agglomération de retrouver une dynamique de recettes. Elle renvoie toujours 15 % de sa fiscalité vers ses Communes.



AFFAIRES JURIDIQUES

Le service intervient comme un facilitateur pour **prévenir et traiter des risques tant juridiques que contentieux**, et gère également pour la collectivité des questions d'assurance hormis pour les rémunérations de personnel. Il est l'interlocuteur direct des notaires et cabinets d'avocats. Partenaire des services et des communes membres, il participe et soutien "à la demande" la préparation des décisions, délibérations, arrêtés, conventions prises lors des Conseils, Bureaux et par le Président et les Maires. Il a mis en œuvre tout au long de l'année 2022, un appui quotidien sous forme de veilles juridiques, de notes et consultations proposant aux services et aux communes des cadres juridiques et des outils adaptés à leurs projets. Les questions prioritaires de l'année ont notamment porté sur le périmètre de l'agglomération et son action avec les mouvements de communes limitrophes. Le service soutient le projet de création du syndicat mixte Toscane Occitane et les redéfinitions d'intérêt communautaire en matière d'équipements

sportifs ainsi que la création d'une trame de convention de partenariat retraçant les mutualisations de services et d'équipements.

Dans le fonctionnement de la structure intercommunale, il est notamment intervenu dans l'appui au traitement des demandes des entreprises en matière de révision des prix des matières premières, avec la présentation des impacts de la loi 3DS. Un dossier phare a donné lieu à un renfort afin d'opérer la consolidation du statut de l'ensemble des biens propriété d'établissement et occupés par les services intercommunaux avec un inventaire de tous les titres. Ainsi, la constitution d'une base accessible via l'outil Agglotech a été créée afin de suivre les renouvellements et modifications du parc immobilier.

L'équipe des DPO-DPD a poursuivi les actions de sensibilisation des services et prestataires visant à la mise en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données en développant les formations sur logiciel acquises dans l'année 2021.



260

Demandes de conseils
juridiques traitées



8

Dossiers contentieux ou précontentieux pour 3 définitivement jugés et 3 transmis en cour d'appel



114 682 m²

de bâtiments assurés
et 83 véhicules



47

Sinistres pour 30 000 € d'indemnisation versée par nos compagnie. **87000** de primes annuelles



6

Actes administratifs et 4 dépôts pour intégration de bien sans maître

Mission de conformité au RGPD

Entamée depuis juin 2018, le pilotage de la conformité de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet au RGPD, cellule rattachée à la DGS, s'est poursuivie avec les actions de sensibilisation et la formation de tous les référents au sein de toutes les directions des services. La mission a commencé avec 10 référents pour compter à ce jour 40 référents.

La sensibilisation et la formation à la protection des données personnelles a notamment porté sur :

- La sécurisation des dossiers et des fichiers papiers et numériques des services

- La mise en place du registre de consentements,

- La sécurisation des procédures de recrutement,

- La mise à jour des procédures d'inscription aux services de la Communauté d'agglomération Gail-

lac-Graulhet et aux manifestations organisées par les services (Dossiers scolaires, inscriptions aux crèches, inscriptions aux médiathèques ainsi qu'aux activités...),

- Le travail sur les retours des fiches de traitements,

- La mise à jour de nos contrats et la conformité de nos sous-traitants ;

Ce travail a été facilité par l'utilisation de notre logiciel de conformité, Smart Global Gouvernance, permettant un travail collaboratif entre la cellule déléguée à la protection des données et les référents. La découverte automatique des fichiers concernés par la protection des données personnelles, la gestion des tâches et des échéances ainsi que la mise en place d'une évaluation des risques d'incidents et de la cartographie afférente.



MOYENS GÉNÉRAUX

Afin de faciliter le travail des services opérationnels, un service dédié aux moyens généraux a vu le jour fin 2021. Rattaché à la Direction Générale, il a pour missions de gérer :

- **L'accueil physique et téléphonique** au sein du Centre de Ressources de Técou
- **Le courrier**
- **L'entretien et le nettoyage des bâtiments** administratifs de la Communauté d'Agglomération
- **Les liaisons entre les sites communautaires** (vaguemestre)
- **Les marchés publics relatifs :**
 - > Aux prestations d'entretien, aux locations de fontaines à eau
 - > Aux achats de fournitures de bureau, de fournitures d'entretien, d'équipements de protection individuelle
- **Le bureau d'archivage**
- **Le suivi du parc automobile** (véhicules légers) de la Communauté d'Agglomération
- **Les déménagements** intra sites et inter sites
- **L'achat et le suivi du mobilier**
- **La mise en place des salles de réunions** pour les Conseils Communautaires, et autres réunions entre élus

Nouvelles missions :

- **Gestion et suivi de la mise à disposition des vélos à assistance électrique (VAE)** à destination de nos communes
- **Appui logistique sur les conseils communautaires**, conf des maires et autres événementiels
- **Étude pour mise en place d'un e-parapheur**

 **29**

véhicules :

- 14 véhicules type Utilitaire;
- 15 véhicules type Tourisme dont 8 électriques
- 5 bornes électriques réparties sur 2 sites

 **3 370m²**

de surface à nettoyer tous les jours pour les bâtiments administratifs

 **20**

vélos électriques

pour prêt aux communes

 **10kg**

de courriers à traiter par semaine

 **13 000**

appels au standard de l'agglomération par an



ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

Le service Achat Commande Publique composé de 3 agents, organise et gère les procédures de la commande publique au sein de l'agglomération en collaboration avec les services opérationnels.

Le service a également en charge la **gestion des commissions de constitution obligatoires** telles que la Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission de Délégation des Services Publics (CDSP) et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Sur l'année, plusieurs commissions ont pu être tenues en mixte, présentiel et/ou en visio conférence.

Dans le cadre de la mise à disposition de son profil acheteur, le service a mis en ligne 12 consultations pour le compte de 8 communes. Le service publie pour le compte des communes les pièces du marché, assure la transmission des questions et des réponses des entreprises sur la plateforme

et transmet les offres. Il assure également les notifications des entreprises non retenues et retenues via la plateforme.

Le service intervient ponctuellement en aide technique aux communes: 62 demandes soit 12 de plus qu'en 2021 ont été traitées émanant d'une douzaine de communes soit une progression de 30 contacts contre une progression de 18 en 2020.



Commissions d'Appel d'Offres
(9 en 2021)



Commissions de délégations des services publics (2 en 2021)



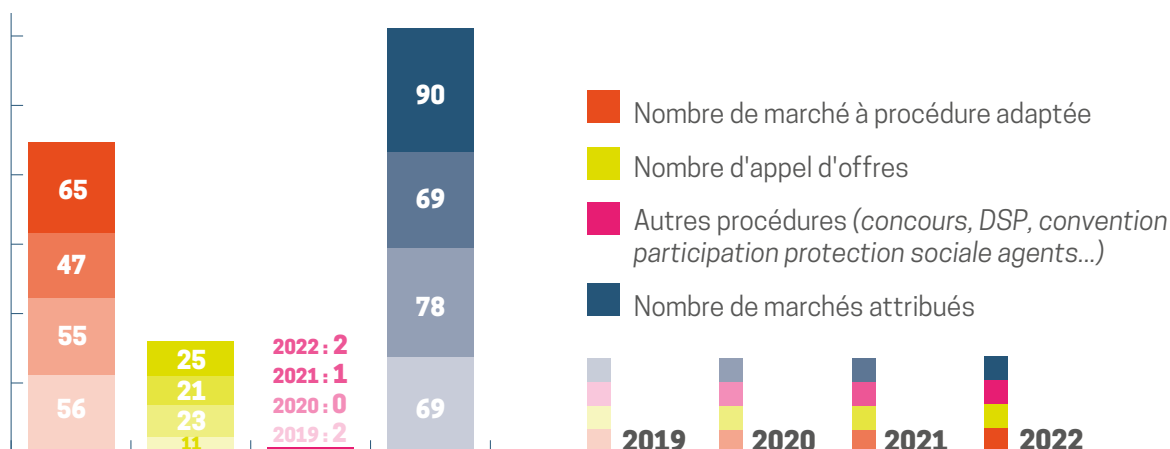
Commissions consultatives des Services Publics Locaux
(2 en 2021)

Marchés 2022



Marchés de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles ont été lancés dont **25 en procédures d'appel d'offres**

Comparatif des marchés 2019/2020/2021/2022



	2019	2020	2021	2022
Fournitures et services	2 510 012 €	3 191 084 €	4 286 108 €	5 197 802 €
Prestation Intellectuelle (MOE)	433 510 €	637 750 €	923 465 €	313 164 €
Travaux	879 867 €	1 250 891 €	*2 302 316 €	5 547 271 €
Valeur HT des marchés	3 823 389 €	5 079 725 €	7 511 889 €	11 058 237 €

*certains marchés de fournitures et de services ont été conclus sur la base d'un BPU et ne sont pas intégrés aux montants ci-dessus.

Répartition des principaux marchés sur le territoire :

Travaux

- Travaux CCE Montans (774 000€ HT)
- Construction d'une école quartier Lentajou (1 766 070€ HT)
- Travaux d'espaces verts Lentajou (2 693 520€ HT)

Fournitures

- Acquisition de matériels de restauration scolaires (182 682€ HT)
- Acquisition véhicule utilitaire thermique type fourgon (26 650€ HT)

N'apparaissent pas dans les données les accords cadre à bons de commande telles que les fournitures de documents imprimés, sonores et vidéos pour les médiathèques, la fourniture et livraison de matériaux pour les travaux de voirie, les colonnes à verre, les fournitures de bureau et ramettes de papier, la fourniture et la livraison de mobilier scolaire.

Services

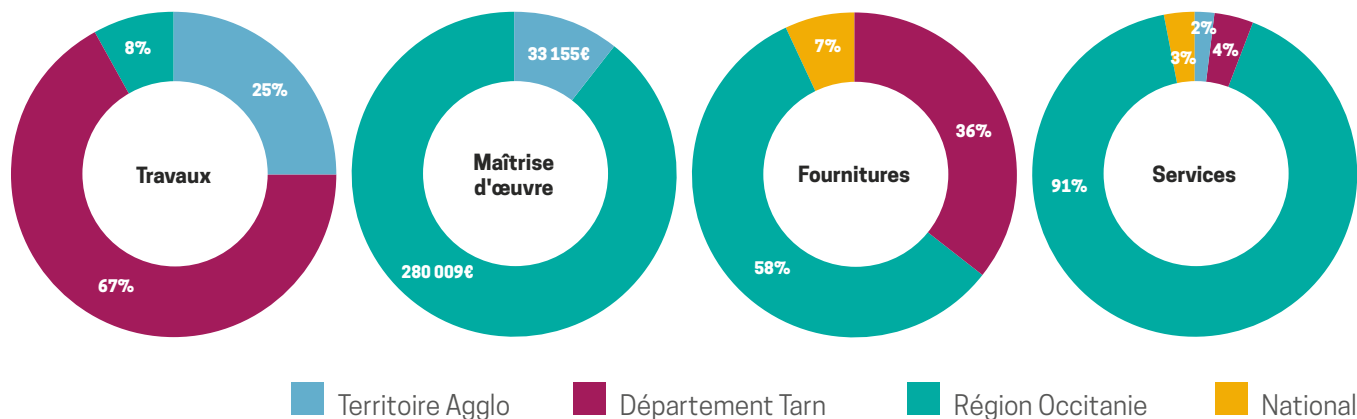
- Mission d'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (183 000€ HT)
- Assistance technique à l'exploitation de la STEP de Couffou-leux-Rabastens (149 369€ HT)
- Prestations de diagnostics complémentaires pour l'étude du schéma (317 018€ HT)
- Directeur d'assainissement
- Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des écoles, Alaé, Alsh : (3 864 632 € HT)
- Élaboration d'un schéma directeur de développement économique (70 000€ HT)
- Élaboration de l'état initial de l'environnement dans le cadre de la

révision du SCOT et de l'élaboration du PLUI (67 174 € HT)

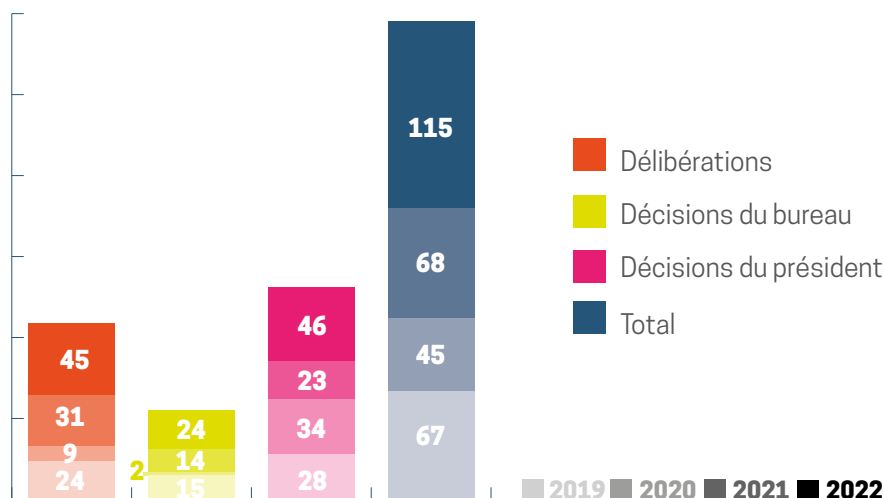
N'apparaissent pas dans les données les accords cadre à bons de commande telles que l'entretien des ouvrages assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales pour la commune de Rabastens, l'entretien hydraulique, maintenance et réparation des équipements des véhicules de collecte, l'entretien des espaces verts.

Prestations de maîtrise d'œuvre

- Mission de MOE pour la réhabilitation des réseaux de collecte d'assainissement et d'eaux pluviales sur la commune de Rabastens (91 000€ HT)
- Mission de MOE pour la création de chaufferies biomasse dans les écoles (91 009€ HT)
- Mission de MOE pour l'aménagement de la ZA la Molière à Graulhet (98 000€ HT)



Activités en lien avec le bureau des assemblées



Actions complémentaires

Poursuite d'animation d'ateliers de présentation du guide interne de la commande publique. 1 nouvel atelier organisé sur le 1^{er} trimestre 2022.

La pratique de sourcing, se développe au sein de l'Agglomération. Le service accompagne les services désireux de contacter les entreprises pour permettre notamment de connaître et dynamiser le tissu économique local, pour être plus attractif, pour challenger les fournisseurs, trouver de nouveaux opérateurs économiques et enfin réaliser des gains achat, en cherchant des axes d'amélioration économique et technique.

La démarche sourcing, se développe au sein de l'agglomération, avec l'accompagnement des services désireux de contacter les entreprises, afin de dynamiser le tissu économique local, être plus attractif, challenger les fournisseurs, trouver de nouveaux opérateurs économiques et réaliser des gains achat.

Groupement de commande sur l'année 2022

L'agglomération a proposé à l'ensemble des communes d'adhérer aux groupements de commande suivants dont elle a porté la coordination :

- Fournitures de voirie
- Fournitures de bureau dont les ramettes papier
- Groupement fournitures TELECOMS, téléphonie fixe, téléphonie mobile, lignes spécialisées, forfaits voix (en cours d'élaboration)
- Groupement fournitures d'équipements informatiques (en cours d'élaboration)
- Groupement fournitures pneumatiques

Pour rappel, les avantages de la mutualisation d'achats dans le cadre de groupement de commande pour les communes sont économiques et techniques. En effet, les communes bénéficient :

- de l'effet volume donc d'économie d'échelle, mais aussi n'ont aucun frais relatifs à la publication des marchés,
- de l'expertise gratuite des services techniques et administratifs de l'Agglomération.

Intégration de la loi AGECE Awnti Gaspillage Economie Circulaire pour certains marchés en imposant l'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.



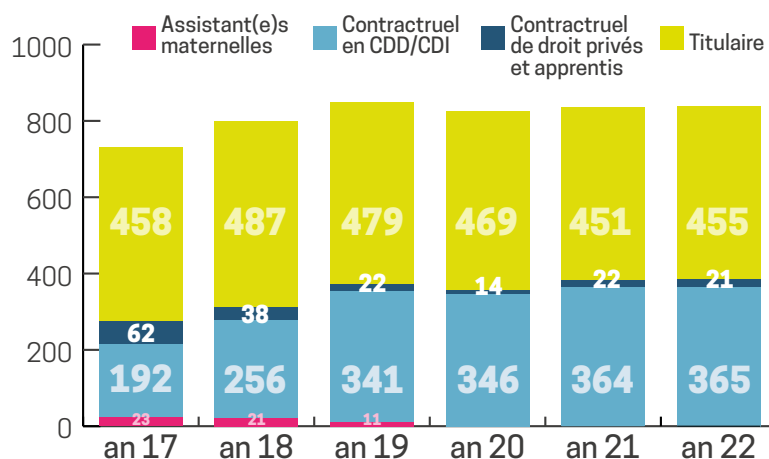
RESSOURCES HUMAINES

Évolution des effectifs

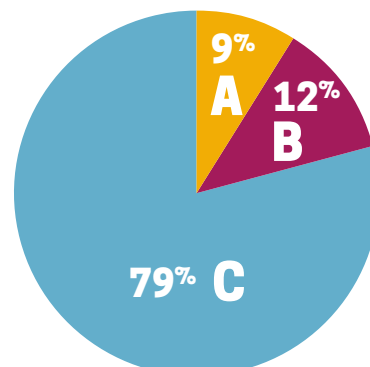
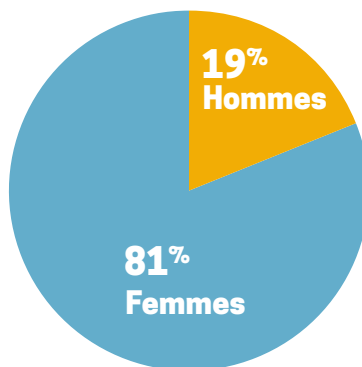
Au 1^{er} janvier 2022, les effectifs de la Communauté d'agglomération comprennent **841 agents**, dont **455 agents titulaires permanents** et **386 non titulaires**.

Au cours de l'année 2022, le nombre de titulaires a augmenté compte tenu de 2 facteurs :

- L'intégration au sein des effectifs de la collectivité des agents communaux en position de mise à disposition individuelle pour une quotité de temps supérieure à un mi-temps.
- La mise en place du plan triennal de titularisation visant à lutter contre la précarité des emplois.



Répartition par catégorie et genre



La prise en charge de la compétence scolaire et petite enfance explique le taux important de personnel de catégorie C au regard de la moyenne de la strate, il en est de même pour le taux de féminisation.

Évolutions statutaires

Le 1^{er} mars 2022, est entré en vigueur un nouveau code, celui de la fonction publique.

Le code général de la fonction publique (CGFP) réaffirme la transversalité du statut général et les principes de la fonction publique de carrière, tout en consacrant les évolutions récentes issues de la loi de transformation de la fonction publique, en particulier la place désormais occupée par les contractuels.

Les objectifs de la codification du droit de la fonction publique

1. Rendre accessible et simplifier le droit de la fonction publique
éparpillé en de nombreux textes législatifs ;

2. Renforcer l'unité du droit de la fonction publique ;

3. Prendre en compte la part croissante des agents contractuels dans la fonction publique.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par plusieurs mesures :

- **La revalorisation indiciaire** pour certains agents de catégorie C ;
- **Au reclassement** pour les fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture (catégorie B) ;
- **L'augmentation de la valeur du point d'indice**, valeur sur laquelle sont calculées les rémunérations. Le point d'indice n'avait pas évolué depuis le 1^{er} février 2017.



SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Conformément au décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001, le travail sur la mise en place du Document Unique a été engagé.

Rappel, en 2021, le travail a été finalisé pour :

- Le service déchets ménagers
- Le service voirie et espaces verts
- Les services administratifs

En 2022, le travail a été poursuivi pour :

- la Direction Éducation
- Un travail autour de plans d'actions a également été entamé

Travail réalisé par le réseaux des assistants de prévention.

Dialogue social



séances du CHSCT
se sont tenues en 2022

CNAS

Le Comité National d'Actions Sociales auquel adhère la collectivité a permis de verser aux agents :

147 768€
de prestations

840

Bénéficiaires,
441 agents ont bénéficié
de prestations, soit **54%**
d'utilisateurs

Mutuelle et Prévoyance

Au 1^{er} janvier 2020 la collectivité a souscrit un contrat auprès de Collecteam pour la prévoyance et Harmonie pour la protection santé.

371 agents
bénéficient du contrat
COLLECTEAM



341 agents
bénéficient du contrat
HARMONIE MUTUELLE



Gestion des accidents

 **35**
Accidents de service

 **1**
Accident de trajet

Maintien dans l'emploi

 **31**

études de postes ont été réalisées afin que les restrictions médicales émises par le médecin de prévention soient respectées.

 **37**

dossiers ont été présentés aux instances médicales

Visites médicales

 **232**

agents reçus par un médecin ou une infirmière du service de médecine préventive

Période de Préparation au Reclassement (PPR)

Instaurée en 2019, la PPR est un dispositif permettant aux fonctionnaires titulaires reconnus inaptes définitivement à l'exercice de l'ensemble des fonctions de leur grade, pour des raisons de santé, de mener des actions préparant à une éventuelle reconversion (immersion dans les services, formation...). Le dispositif PPR dure un an.

3 PPR ont débuté en 2021.

Assistants de prévention

En 2022, **1 conseiller de prévention** et **3 assistants de prévention** ont participé à la mise en place des actions de prévention dont **la 1^{ère} journée santé au travail** qui a réuni

 **49**
intervenants

16
ateliers

 **+300**
visiteurs accueillis





COMMUNICATION

En 2022, le service communication de l'agglomération a intégré le Syndicat Mixte La Toscane Occitane, créé grâce à la fusion des territoires de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, pour la compétence tourisme. Le périmètre d'actions du service n'a cependant pas changé et a poursuivi ses missions de communication auprès des habitants et des professionnels du territoire. Le but est de valoriser les projets de l'agglomération avec une transversalité déployée entre agglomération et communes qui s'est poursuivie pour être au plus proche des usagers.

Réseaux sociaux

La progression des communautés et des interactions sur nos réseaux sociaux LinkedIn et Facebook s'est poursuivie sur 2022 avec la mise en place de campagnes de recrutement ainsi que de sponsoring des actions de nos services (habitat, urbanisme...) pour répondre à des besoins de valorisation d'événements (manifestation, réunions publiques, enquêtes) ou encore de dispositifs (ex : Tarn Rénov'Occitanie).

Facebook

 **3535**

Abonnés (+1418 nouveaux abonnés)

 **191 029**

Taux de couverture (+29,7%)

 **9 366**

Visites sur la page (+50,3%)

LinkedIn

 **1466**

Abonnés (+123,5%)

 **3089**

Interactions (+6,9%)

Groupe Facebook, SORTIR à Gaillac-Graulhet

 **2585**

Abonnés

 **622**

Animations annuelles

 **1024**

Interactions

Site internet - Accessibilité à tous

Pour répondre à l'obligation de conformité aux normes RGAA (référentiel général d'accessibilité pour les administrations) de notre site internet, encadrant l'accessibilité des contenus numériques des sites des administrations, collectivités et établissements publics, nous avons lancé un audit au 1^{er} semestre 2022 avec un cabinet expert.

Les résultats de l'audit ont pointé des évolutions et améliorations à mettre en place afin de rendre nos contenus accessibles, pour une mise aux normes sur 2022.

Valoriser et promouvoir les services à l'usager

L'année 2022, riche en projets et en plans d'actions pour l'agglomération, s'est traduite par la mise en œuvre de plans de communication importants et d'actions événementielles pour accompagner les grands projets du territoire.

1 SCoT/PLUi*

Communication auprès du grand public afin de co-construire durablement le territoire de demain à travers le lancement d'une enquête et de réunions publiques de concertation.

Pour cela, mise en place d'un **plan d'actions** avec création et diffusion de supports :

- > Plaquette informative
- > Kit communication : roll-up, flyers, affiches
- > Campagnes sponsorisées sur Facebook
- > Presse



L'ensemble des supports d'édition ont pu être diffusés avec la participation active des communes, du CODEV (Conseil de Développement) et des équipements de l'agglomération.

2 Forum du numérique

Mise en œuvre du plan de communication en collaboration avec le service culture avec la création de la charte graphique et des supports pour la 1^{ère} édition du Forum des usages du numérique, le 27 octobre à Téco.

Une exposition itinérante a été créée pour accompagner le diagnostic des usages numériques, permettant d'être déployée lors du forum et déplacée par la suite dans différents lieux de l'agglomération (médiathèques, cinémas, salles des fêtes...).

Plan d'actions

- > Plaquette informative
- > Kit communication : roll-up, flyers, affiches
- > Campagnes sponsorisées sur Facebook
- > Presse



Résultats

 **+1200**

Répondants à l'enquête

 **+3500**

contributions recueillies

 **210**

participants aux ateliers de concertation

* Schéma de Cohérence Territoriale / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Résultats

 **+1000**

Répondants à l'enquête

 **400**

participants au Forum

3 Mobilité

Plusieurs actions ont été menées pour accompagner les besoins du service mobilité afin de promouvoir les évolutions du réseau de transport urbain du territoire :

> **Information sur les nouveaux réseaux et évolutions des réseaux existants** à la rentrée auprès de la presse, des communes et du grand public (posts sponsorisés réseaux sociaux, site web, communiqués de presse)

> **Campagne de communication déployée sur Graulhet pour promouvoir la nouvelle ligne transversale T2** auprès des habitants : affichage urbain, habillage arrière de bus, encart bulletin municipal, sponsoring réseaux sociaux.



4 Stratégie de communication : développement économique

Dans le cadre de la mise en route du Schéma de Développement Économique du territoire, lancement d'une consultation pour définir la stratégie de communication au service de la dynamique économique et son déploiement.

Septembre-décembre 2022 : lancement de l'AO, choix de l'agence, rédaction de la stratégie et création d'une marque d'attractivité économique avec identité graphique pour accompagner le plan d'actions qui sera déployé sur 2023.

Un travail de co-construction avec les élus a été mené pour aboutir à la création de la marque ÔSCA.

Éditions

En fil rouge, sur l'année, création de l'ensemble des supports pour les services de l'agglomération (Petite Enfance, Culture, Tourisme...) et planification/gestion des prestataires externes pour la production.



Évènementiel



Pour accompagner la promotion et la valorisation des grands travaux et projets de l'agglomération, la structuration d'un volet communication évènementielle a vu le jour.

De nombreux évènements sont ainsi venus ponctuer l'année avec les inaugurations de bâtiments, pose de 1^{ère} pierre, pour lesquels le service communication a été sollicité tant dans la communication que dans l'organisation (logistique, coordination des prestataires, protocole).

Conception des documents cadres de l'agglomération



10aine
d'évènements
organisés en 2022

Communication interne

La structuration du service communication a permis le recrutement d'une chargée de communication interne/événementiel en juin 2022 pour accompagner le déploiement des actions.

Ainsi, dans le but de promouvoir la culture d'entreprise, fédérer les agents et favoriser la transversalité de l'information, **plusieurs actions et outils ont été déployés au sein de l'agglomération :**

- **Continuité des outils numériques** (emailing/newsletter) :
 - > Pour les agents : Tchap'agglo (newsletter bi-mensuelle interne), Info agents
 - > Pour les communes : Fil infos communes, RDV de la Com'
- **Organisation de 4 événements :**

> Fête des agents

 **400**

participants agents/élus

(1^{ère} édition en juin, renouvelée annuellement)



Ciné-goûter de Noël

 **74**

enfants ont participé

aux 2 séances proposées



> Randonnée solidaire Octobre rose

 **150**

participants agents/élus



> Cérémonie des vœux

 **550**

participants agents/élus



Relations presse

La Communauté d'agglomération a poursuivi les liens avec la presse pour assurer une diffusion directe et fluide de l'information sur les actions et projets.

Lancement d'un état des lieux presse :

- > optimiser et centraliser les documents presse
- > relancer en 2023 le panorama et l'accès à la presse numérique



TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Après deux années de très forte tension pour le service numérique, 2022 est celle de l'atterrissage post-COVID. Ainsi, accompagné par un bureau d'étude, cette année aura été l'occasion de remettre à plat le fonctionnement du service numérique, ses outils, ses procédures... L'ensemble du service a été très impliqué dans ce travail pour définir les contours de la nouvelle organisation et offre de service pour 2023.

Trois grands chantiers ont également été menés :

- Harmonisation et mise à niveau du parc informatique (hors scolaire) : 120 PC de 6 ans ou plus remplacés (sur un parc de 500 PC) ;
- Finalisation du déploiement d'Office 365 ;
- Lancement de la migration des progiciels Finances et RH.

Dans le domaine scolaire la collectivité a poursuivi ses efforts conséquents avec près de 200 000 € d'investissement permettant une montée des équipements numériques. Cette stratégie numérique pour les écoles se réalise en pleine collaboration avec les représentants de l'Éducation Nationale.

Désormais en 2022



1

copieur couleur

au minimum par école
(67 copieurs couleurs)



203

classes dotées

d'un **vidéoprojecteur interactif**
(sur 271)



420

tablettes déployées

dans l'ensemble des écoles



4000

élèves

ont accès à l'ENT



INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Adressage

Le déploiement de l'adressage s'est poursuivi cette année avec près de 50 de nos communes membres, soit 90%, dont les données sont disponibles dans la Base Adresse Nationale (adresse.data.gouv.fr).

Mené en étroite collaboration avec les communes seules compétentes en la matière, ce projet contribue aussi à alimenter d'autres services rendus aux usagers, tels que la sectorisation scolaire ou le numéro vert dédié à la collecte et gestion des déchets notamment.

Pour rappel, ces données sont référencées auprès de tous, aussi bien des organismes publics (Pôle Emploi, ANTS, Police/Gendarmerie...) et privés (Tomtom, Enedis, Orange...).

Documents d'urbanisme numérisés

Tous les documents d'urbanisme numérisés (PLUi, PLU, carte communale) sont désormais accessibles sur la plateforme nationale, le Géoportail de l'Urbanisme (GPU). Ces documents de planification relatifs aux règles de construction sont à la disposition de chacun : cartographies et règlements liés. Par ailleurs, à chaque évolution de l'un d'entre eux, la mise à jour est effectuée et téléversée sur le GPU.

SCoT et PLUi

Dans le cadre de ses missions d'appui et de support aux politiques publiques, le service Information Géographique participe à l'élaboration du SCoT et PLUi. Ainsi, au travers du diagnostic agricole et du volet foncier, les communes et le service Urbanisme ont pu bénéficier d'outils et de l'expertise du SIG : application de recensement des installations et parcelles agricoles, mise à disposition des données relatives à la vacance et la consommation foncière, analyse du foncier communal et intercommunal entre autres.

400

Utilisateurs ont accès aux solutions SIG déployées par le Système d'Information Géographique (SIG) : les services de l'agglomération, les communes membres (+5 anciennes communes), SMAEP du Gaillacois, RCEAC du Bassin Graulhetois et les partenaires externes.

3 / UN DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

Développement économique	39
La culture au service du territoire et de ses habitants	41
Services techniques.....	47
Patrimoine bâti et énergie	48
Énergie - fluides.....	50
Voirie et espaces verts	51



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Adoption du Schéma de Développement Économique

Le développement économique est le principal moteur de création de richesse et d'attractivité sur un territoire. Ses retombées sont multiples : habitat, démographie, culture, fiscalité.

Pour satisfaire l'objectif global, il doit reposer sur une stratégie qui faisait défaut sur le territoire. Des actions étaient conduites dans divers domaines, mais de nombreux champs n'étaient pas investis. C'est la raison pour laquelle, l'agglomération a décidé de se doter d'un schéma de développement économique.

Ce document structurant a pour principale finalité de définir les axes fondant la stratégie de développement économique de l'agglomération à court, moyen et long terme et de les traduire à travers un programme d'actions (18) adaptées.

Le déploiement d'une stratégie offensive de développement axée sur une politique d'attractivité de qualité représente aujourd'hui l'un des défis.

Prenant en compte la réalité du territoire, le schéma adopté en septembre 2022 traduit une stratégie partagée et valorise une identité territoriale compétitive. À cet effet, l'image marketing du territoire reste largement à développer et à construire. Sur une base objective et prospective, une stratégie de marketing est en cours de définition. Elle viendra décliner dans le temps le programme d'actions en correspondance du schéma de développement économique.



Soutien aux entreprises

La Communauté d'Agglomération a modifié ses deux dispositifs d'aide financière pour répondre de manière plus adaptée aux besoins des entreprises :

Aide à l'immobilier d'entreprise

3 entreprises ont bénéficié d'une subvention de 10 000 € pour leur programme immobilier :

- Imprimerie ESCOURBIAC (Graulhet)
- CASTEL OS (Castelnaul de Montmiral)
- Tonnellerie du Sud-Ouest (Gaillac)

Aide aux artisans et commerçants

Le soutien au dynamisme artisanal et commercial local s'est traduit par le versement d'une subvention totale de 14 000 €, pour accompagner 9 projets dont :

- 4 sur la commune de Gaillac
- 2 sur la commune de Graulhet
- 2 à Rabastens
- 1 à Lisle-sur-Tarn

Soutien aux associations et organismes extérieurs divers

Considérant que ces structures (association des commerçants, associations d'entreprises ...) contribuent également au développement économique ; l'agglomération a mobilisé, pour 2022, 10 500 € pour participer aux actions locales de ces structures.

Initiative Tarn

Le partenariat avec la plateforme Initiative Tarn s'est concrétisé par le soutien de 20 projets sur notre territoire :

- 8 reprises d'activité
- 12 créations d'entreprise
- 133 500 € de prêts d'honneur
- 80 emplois en perspective

Zones d'activités communautaires

La communauté d'agglomération a permis le développement de 7 entreprises à travers la vente de foncier à vocation économique représentant une surface totale de 15 491 m² et une recette de 290 457 € HT, sur les zones d'activités suivantes :

- 3 actes de vente sur la ZAE des Massiès Couffouleux ;
- 2 actes de vente sur la ZAE de l'Albarette Lisle-sur-Tarn ;
- 1 acte de vente sur la ZAE de la Bouissonade Lagrave ;
- 1 acte de vente sur la ZAE de Dourdoul Salvagnac ;

Projet Alimentaire Territorial

Grâce à la labellisation du Projet Alimentaire Territorial en 2021, l'agglomération a pu réaliser début 2022, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Tarn, un diagnostic global sur le territoire concernant notre agriculture, l'offre alimentaire, ses acteurs et caractériser la consommation. Cette première étape importante a mis en évidence des axes de travail et les enjeux à relever dans l'avenir. Ces derniers sont, pour certains, communs à des difficultés nationales comme le renouvellement des générations dans l'agriculture mais aussi parfois très spécifiques en lien avec notre territoire à majorité rural avec des terroirs très diversifiés.

Ces données qualitatives et quantitatives ont également favorisé l'organisation de groupes de travail participatifs sur le second semestre 2022 afin d'échanger sur les enjeux et les objectifs majeurs que nous souhaitons porter sur le territoire et appuyer par des actions. L'ensemble de ces travaux seront intégrés dans le cadre du Plan d'Actions du Projet Alimentaire Territorial qui sera voté en 2023.





LA CULTURE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

L'année 2022 a été riche en projets ! Notre objectif : amener la culture au plus près des habitants et développer des offres de médiation afin que tous les publics des plus petits, aux plus grands, jusqu'aux plus éloignés puissent en bénéficier et s'épanouir.

Faits marquants 2022

La création du livret de l'offre de médiation culturelle

Une première ! Ce livret à destination des acteurs éducatifs, des communes et des associations permet de recenser l'offre culturelle de médiation proposée par l'agglomération. Cet outil pratique a été édité à 400 exemplaires et largement diffusé depuis juin 2022 auprès des associations, ALAE, écoles ainsi qu'aux communes. Il a permis de générer **plus de 100 fiches de médiation**.

Il sera conforté et amélioré en fonction des retours qui ont été faits et réédité pour 2023/2024.



Diagnostic des usages du numérique à la coordination territoriale

Au sein de l'agglomération, un premier pas a été fait pour lutter contre les inégalités d'accès au numérique. 3 conseillers numériques recrutés en septembre 2021 pour 2 ans ont poursuivi leurs missions.

Les principales orientations et réalisations menées sur l'année 2022 au titre de la transition numérique ont été les suivantes :

■ **Réalisation du diagnostic territorial** sur les usages numériques du territoire grâce à l'enquête à destination de la population qui a capté 1022 habitants;

■ **Réalisation de la cartographie digitale** disponible sur le site de l'agglomération Gaillac Graulhet ;

> **Impression et diffusion du répertoire des acteurs du numérique** disponible également sur le site de l'agglomération Gaillac Graulhet. Ce répertoire recense plus de 60 lieux ressources qui offrent un service numérique sur le territoire;

■ **Organisation d'un Forum des usages numériques** à Téco le 27 octobre (400 visiteurs). Les World cafés thématiques ont réuni environ 50 professionnels et élus;

■ **Animations dans les médiathèques, ALAE, MJC**, dans les festivals du livre et au sein des associations;

■ **Animations de cycles d'initiation**

et d'ateliers dans les mairies du territoire et accompagnement individuel à la cyber base de Gaillac;

■ **Coordination des différents acteurs du numérique.**



Médiation musicale : du blues au jazz



Les classes de 4^e et 3^e de SEGPA du collège Louis Pasteur de Graulhet ont pu découvrir l'histoire du blues, les instruments et assister à un concert.

La musique fait désormais partie intégrante des champs culturels exploités par le service. L'éveil et la sensibilisation du jeune public aux genres, à l'histoire et aux pratiques musicales sont des composantes majeures de ce nouvel axe de développement territorial. Il bénéficie du soutien et de l'accompagnement de la DRAC, de l'ADDA du Tarn et de l'ADAGE.

Grâce à des passerelles avec le livre et la lecture, des actions originales à vocation pluridisciplinaire se sont déroulées à différentes occasions :

L'organisation d'un concert à Graulhet et la participation de l'association l'Astrolab à Téco ont accompagné Livresse des mots à deux reprises (150 participants).

L'un des projets financés par le Contrat Territoire Lecture (Lou a le blues) a été imaginé à partir des

■ Les JAC'S

...comme Jeunes Ados Cultivés, projet théâtre autour du patrimoine composés de **20 jeunes de 13 à 17 ans** ; Les JACS' ont présenté leur dernière création autour d'un **cabaret littéraire**



Représentations

297
spectateurs

Un séjour culturel à Arles au mois de juillet a permis aux 20 jeunes issus du projet de découvrir le festival d'Avignon et d'explorer le patrimoine culturel riche en histoire.

Ces 20 jeunes du territoire ont également participé au projet Odysée 3.0 en partenariat avec la Scène Nationale d'Albi.



albums illustrés de Jean Claverie. 3 classes de CM2 ont bénéficié de plusieurs actions (lectures, fabrication d'instrument, concert pédagogique et rencontre avec l'auteur et les musiciens) tout au long d'un parcours entre musique et littérature.

Après le blues, l'ouverture à d'autres genres musicaux est actée et va se poursuivre. C'est dans ce contexte que 500 élèves de primaire ont participé à une journée pédagogique durant le festival CocoJazz, à la découverte d'une saxophoniste professionnelle.

Les deux fonds de concours

■ **Acquisitions de matériel scénique mobile et évènementiel**: ce dispositif permet l'acquisition d'un équipement/matériel logistique et scéniques (chapiteaux, podiums, tables, chaises, matériel scénique, tout matériel pouvant faciliter l'organisation de manifestations)

Cf Règlement cadre Fonds de concours communautaire acquisition de matériels mutualisés pour l'organisation de manifestations approuvé par le Conseil de Communauté du 14 mai 2018 et modifié le 20 juin 2022

■ **Nouveauté avec le fonds de concours acquisition d'instruments de musique** (piano, cuivre, petits instruments) via les communes afin de soutenir les structures de musiques associatives ou institutionnelles au service des politiques publiques et de l'intérêt général.

 **34 311€**

montant global de fonds de concours accordé

 **28 230€**

montant accordé pour l'acquisition de matériel scénique

3 ententes constituées

■ 1 avec 6 communes.

> **Montant Fonds de Concours : 15 317€**

■ 1 avec 2 communes sur le matériel scénique (Castelnau de Montmiral-Lagrange).

> **Montant Fonds de Concours : 9 128€**

Toutes les ententes ont bénéficié de financement leader complémentaire.

■ 1 dossier sans entente (Briatexte), achat seul par la commune.

> **Montant Fonds de Concours : 3 783 €**

 **6 081€**

montant total de fonds de concours accordé pour les instruments de musique

Fonds de Concours instruments de musique: 1 entente avec 2 communes sur instruments de musique (Castelnau de Montmiral-Salvagnac)

Les deux cinémas de Gaillac et de Graulhet : la fréquentation

Les chiffres démontrent une reprise de l'activité et malgré cette reprise, l'activité reste loin de l'avant Covid. De nombreuses actions et animations ont été proposées par les cinémas : semaine de promotion tarifaire, festivals, programmes à destination des scolaires dans le cadre du dispositif Ecole et collège au cinéma, ciné goûters...



Cinéma de Graulhet

 **2**
salles

 **37 252**
entrées payantes en 2022

 **5**

projections en partenariat avec la médiathèque de Graulhet (cinéclub) dont une avec cinéma en balade en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Tarn qui ont réuni **plus de 100 spectateurs.**

Dans le cadre de la Délégation de Service Public, la collectivité verse au délégataire Ciné Azur une subvention forfaitaire de fonctionnement afin d'accompagner la prise en main du cinéma d'équipement dans de bonnes conditions. Cette subvention de 20 000€ pour des travaux intervient dans l'attente de diminuer les frais de fluides et favoriser des économies d'énergies du bâtiment.

Cinéma de Gaillac

 **4**
salles

 **148 700**
entrées payantes en 2022

Archéosite

Le musée

En 2022, l'activité du musée a été épargnée par la pandémie. Si la fréquentation globale (8197 visiteurs en 2022) enregistre une très légère baisse par rapport aux périodes pré-covid (8197 en 2019 ; 11 763 en 2018, mais seulement 2628 visiteurs en 2020 et 4475 en 2021), elle reste malgré tout encourageante et plus soutenue que beaucoup de structures culturelles analogues. Dans le détail, le retour des groupes scolaires est comparable aux sollicitations que le musée enregistrerait avant la crise sanitaire (4703 élèves en 2022 ; 4336 en 2019). Le public individuel, avec des rendez-vous électoraux majeurs (élections présidentielles en avril 2022 ; législatives en juin) et une longue vague caniculaire au cours de la période estivale, s'est quant à lui réparti sur des périodes plus hétérogènes que ce qui s'observait jusqu'alors (mars, avril, octobre, notamment).

Au niveau de l'accueil et des services proposés aux usagers, une borne de lecture a été installée dans le hall du musée, permettant le retrait et le dépôt d'ouvrages du réseau des médiathèques (206 prêts enregistrés en 2022). Elle permet, par le biais d'un nouveau service, d'inciter les habitants de la commune à pousser les portes du musée et découvrir ses activités.

Dans ce contexte apaisé, l'année a été marquée par **plusieurs avancées majeures dans les projets que mène l'Agglomération**, tant au niveau de la restructuration du musée que dans ses interactions au sein du territoire.

” Ainsi, le projet de reproduction du torque (collier) en or gaulois a trouvé une heureuse concrétisation avec le soutien d'un mécène qui accompagne la partie financière de la démarche.

Comme il s'agit d'un objet emblématique de l'histoire du territoire, ce projet est assorti d'une offre de médiation spécialement conçue

 **8 197**
visiteurs

 **4 703**
élèves (scolaire)

 **2**

camions semi-remorques ont déménagé les collections en réserve pour les protéger pendant les travaux du CCE.

à l'intention des établissements scolaires et du grand public afin de les associer à ce temps d'étude privilégié dès 2023.

Un éducteur a également été organisé afin de rencontrer et découvrir des musées d'archéologie comparables ou inspirants dans le cadre du projet de rénovation du musée.

Le centre de Conservation et d'études (CCE)

En parallèle, les travaux d'extension du Centre de Conservation et d'Études ont démarré en juin 2022, après les opérations de fouilles archéologiques préventives, avec une livraison du bâtiment prévue à l'été 2023. Ce réaménagement, assorti d'une extension, va permettre de confirmer le caractère intercommunal de l'équipement en lui donnant

” la capacité d'accueillir les collections archéologiques

de l'ensemble des communes de l'Agglomération. Depuis la fouille préalable à ces travaux, des actions de médiation ont été créées pour sensibiliser les publics aux richesses du patrimoine intercommunal, actions qui se développeront dès la livraison du bâtiment.

Preuve de cet intérêt croissant que porte la communauté scientifique autour des vestiges de notre territoire, une thèse et un Master sont en cours sur l'étude des céramiques antiques de Montans (Université Toulouse Jean-Jaurès). Des analyses chimiques de céramiques seront financées dans le cadre de la thèse (laboratoires de Lyon et Toulouse). Un Master porte également sur la présence wisigothique dans le Tarn (Giroussens, Gaillac et Cestayrols sont particulièrement concernées), tandis qu'un autre sujet de Master a été lancé afin d'étudier les figurines en céramique de Montans.



Lecture publique

Après une année de transition en 2021, l'année 2022 marque le retour du public dans les médiathèques et un regain d'activité notable avec des voyants au vert : +3% d'utilisateurs, +9,5% de prêts, + 6% de réservations de documents.

 **483 380**
Prêts

 **12 000**
visiteurs

■ Les actions hors les murs, un axe stratégique majeur

Portées par une dynamique territoriale consolidée (projets culturels transversaux comme par exemple Livresse des mots, nouvelles communes recevant la médiathèque mobile,...), les médiathèques se sont affirmées en 2022 comme les premiers équipements culturels de proximité du territoire. Ainsi, les médiathèques de Gaillac et Graulhet ont initié de nombreuses actions en renforçant leur présence dans le paysage socio-culturel de ces communes. A Graulhet, on relèvera des partenariats avec la Recyclerie, le Tiers Lieu, la MJC et les actions menées par la politique de la ville ; à Gaillac se distinguent les actions avec le monde associatif (Acthar, Lou Mercat, Gem) et également destinées aux Quartiers Politiques de la ville.

La médiathèque mobile a poursuivi son ancrage dans les parties rurales du territoire, avec de nouvelles communes desservies (Brens, Busque, Fayssac, Lasgraisses) et un service repensé pour les écoles. Les salles communales sont ainsi transformées en petites médiathèques dans lesquelles les classes peuvent se rendre sur rendez-vous. Le réseau des bornes de lecture

améliore son accessibilité avec le repositionnement des équipements dans des lieux aux fréquences d'ouverture plus grandes (exemple : épicerie à Puyceli au lieu de la mairie). La médiathèque mobile et son réseau de bornes assurent la desserte de 12 communes dépourvues de médiathèques.

Urbaine ou rurale, la dynamique de l'itinérance vaut aussi pour les collections : 62 500 documents ont été réservés via le site ou l'application mobile et 52 000 ont fait l'objet d'une distribution par la navette hebdomadaire qui dessert le réseau.

■ Un nouveau départ pour la programmation culturelle

Les animations du réseau ont retrouvé leur régularité et contribué elles aussi à cet ancrage. Plusieurs axes ont été privilégiés : la co-construction avec les événements littéraires incontournables du territoire :

> **Festival du Livre Jeunesse de Gaillac** (interventions d'une trentaine d'auteurs sur les communes du territoire de l'agglomération et expositions de Mathilde Bourgon "Amazonie" dans les médiathèques), dans le cadre d'une co-production.

> **Festival BD de Graulhet**, en co-production avec l'association Bulles en Case (interventions de 3 auteurs dans les communes du territoire, ciné BD et exposition Franck Margerin à Graulhet)

> **La participation forte aux grandes manifestations nationales dédiées à la lecture** (Nuits de la lecture, Printemps des Poètes, Partir en Livre) ; une offre constante d'actions de proximité (soirées jeux, malle aux histoires, l'heure des tout-petits,...) destinée à fidéliser le public. Au total, la fréquentation s'est élevée à 3900 personnes et favorisée la ré-appropriation progressive des lieux par le public. L'enjeu pour 2023 est maintenant d'insérer cette programmation dans le projet global du service culture, d'améliorer ses contenus et sa visibilité sur le territoire.

L'équipe du service culture continue à accompagner les communes afin d'apporter une synergie des publics.

> **Lisle Noir** : pendant le week-end du salon sur le polar, mise en œuvre d'un espace game.



> **Livresse des mots** : un succès pour cet évènement itinérant programmé dans 10 communes en 2022 qui a permis la rencontre d'un auteur et d'un vigneron, dans un lieu pépète des communes qui accueillent l'évènement. Le public a répondu présent (488 participants soit en moyenne 50 participants par évènement), chaque évènement étant complet d'une date à l'autre !



■ Le Contrat Territoire lecture, une opportunité pour la lecture publique

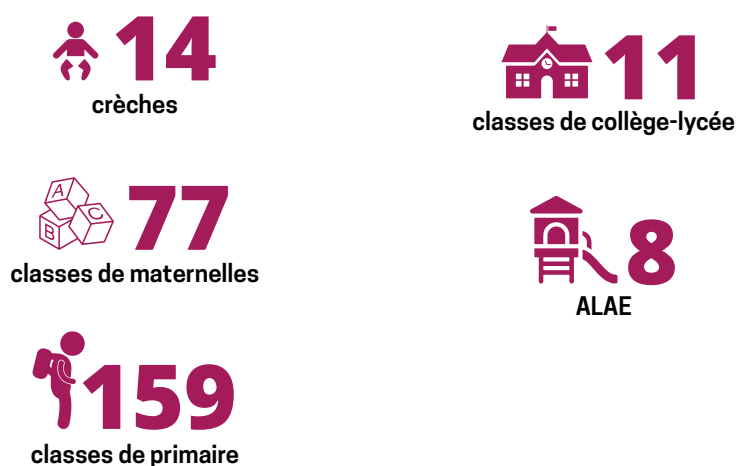
Pour sa première année de mise en œuvre, le dispositif Contrat Territoire Lecture (CTL) agit en soutien actif des actions de média. Les CTL permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'Etat autour de projets de développement de la lecture. Ils reposent sur un co-financement entre la DRAC et la collectivité signataire. Ses objectifs sont :

- > renforcer et développer la politique de lecture publique du territoire,
- > accompagner le déploiement de la politique culturelle sur le territoire,
- > affirmer la visibilité du réseau de lecture publique,
- > développer les publics et les pratiques liées à la lecture.
- > Signé au mois de juin pour une durée de 3 ans, il a permis de financer 4 actions à hauteur de 40% (soit 15 000 € d'aides pour 2022). Les thématiques retenues concernaient la médiation autour du jeu, de la musique (avec un projet sur le blues et la littérature jeunesse) et des rencontres avec les auteurs.

Public scolaire, accueil de groupes : une influence confortée

Valorisée par le livret d'offre de médiation culturelle, l'action des médiathèques dans ce domaine confirme l'importance de la lecture publique dans l'éducation et la pédagogie donnée aux jeunes du territoire, aussi bien en matière de prévention de l'illettrisme que d'accès privilégié à la culture.

Le réseau dessert ainsi de façon régulière :



Un accent a été mis sur des propositions de contenus pluridisciplinaires (cf. projet musical sur le blues) mais cet aspect doit être encore élargi en 2023, en lien étroit avec la programmation culturelle. La création de véritables parcours éducatifs et le développement du public adolescent font également partie des futures perspectives.



LES SERVICES TECHNIQUES

Le Service Bâtiment établit l'ensemble des bons de commande pour le fonctionnement et l'investissement sur les bâtiments.

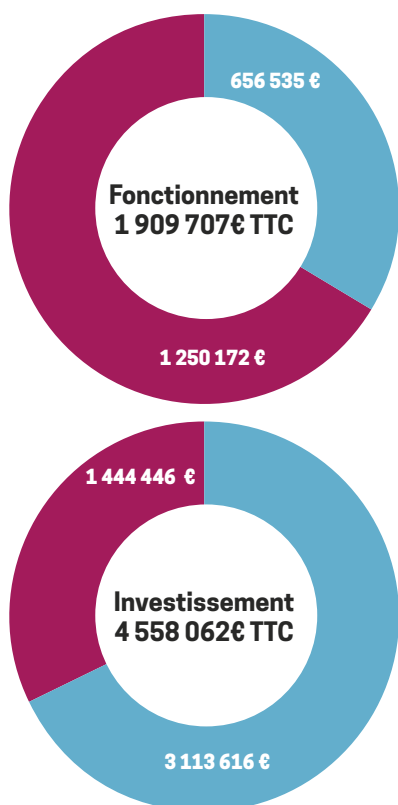
De 550 en 2020, puis 966 en 2021, l'année 2022 connaît une augmentation significative avec 1583 bons de commande saisis.

Répartition des dépenses 2022 pour l'ensemble du Service (fluides inclus) :

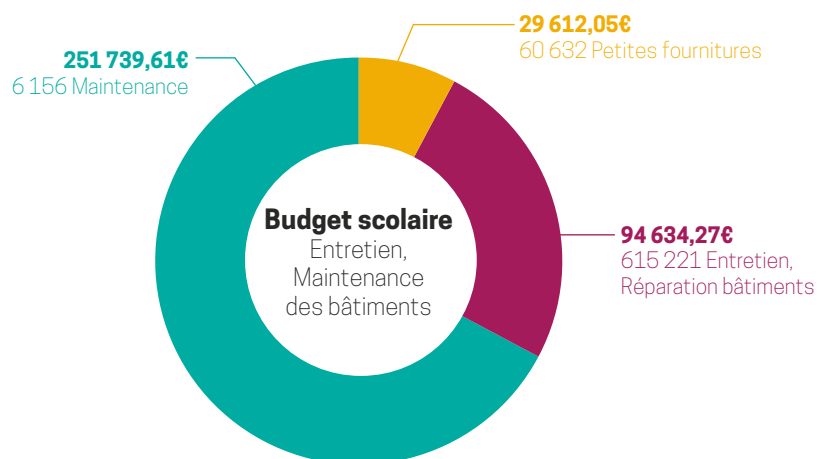


120

ensembles bâtimentaires



Entretien, maintenance





PATRIMOINE BÂTI ET ÉNERGIE

Inauguration de l'école de Montgaillard

Après 20 mois de chantier, l'école de Montgaillard a été livrée pour la rentrée de septembre 2022.

Une inauguration officielle a eu lieu en présence des élus des communes de Montgaillard, Beauvais sur Tescou et Tauriac ainsi que les co-financeurs (Etat, Département, Communauté d'agglomération).

Après avoir coupé le ruban, les enfants ont chanté et un cocktail a été proposé par l'équipe de la cuisine centrale de l'école qui dessert depuis la rentrée les écoles de Grazac, Mezens et Roquemaure avec la fabrication de plus de 300 repas/jour.



Sécurisation des écoles et sites communautaires

L'année 2022 aura aussi été marquée par la poursuite de l'équipement des écoles avec la mise en place de visiophones, portails, portillons et clôtures.

La campagne Plan particuliers de mise en sécurité (PMS) de l'ensemble de nos écoles s'achèvera en 2023.

Tous les équipements installés préalablement ont fait l'objet d'une maintenance en 2022 en matière de sécurité incendie et d'installa-

tions techniques (électricité, gaz, chauffage, appareils de levage, portails, appareils de cuisson, aires de jeux et équipements sportifs).

Le marché d'entretien de nos installations de chauffage, ventilation et climatisation se poursuit avec nos prestataires toujours dans l'objectif de remettre à niveau l'ensemble de nos installations et de garantir une amélioration de notre performance énergétique sur le long terme.

 **20aine**

d'écoles équipées de visiophones, portails, portillons et clôtures pour un **investissement** à hauteur d'environ **400 000€**.

Pose de la première pierre école de LENTAJOU

Les travaux liés au programme du plan de requalification du quartier de LENTAJOU ont été lancés et les premières élévations laissent deviner les murs de la future école intégrée au projet de réhabilitation de tout un quartier.



Travaux du Centre d'études et de recherche de Montans (archéologie)



En 2022, les travaux du CCE de Montans ont été engagés et le bâtiment devrait être livré au premier semestre 2023.

Une extension des zones de stockage a été réalisée afin de recueillir plus de vestiges archéologiques et permettre des espaces de travail spécialisés dans le bâtiment d'origine.

Lancement du programme de l'école de LAGRAVE

Les études de la phase 1 du projet de Lagrave en vue de la création d'un réfectoire et d'un bloc sanitaire ont abouti à une consultation d'entreprises. Les travaux vont débuter au 1^{er} trimestre 2023.



ÉNERGIE - FLUIDES

Le service Energie-Fluides de l'Agglomération s'est structuré progressivement en 2021 et est monté en charge en termes de dossiers traités en 2022. Il est composé de 3 agents : 1 chef de service, 1 économiste de flux et 1 chargé d'opérations efficacité énergétique.

Les principales missions du service ciblées sur les bâtiments-équipements communautaires sont :

- **Gestion des contrats-factures** et suivi des consommations,
- **Élaboration et mise en œuvre des actions** d'efficacité énergétique (travaux de rénovation, mesures de sobriété...)
- **Intégration de systèmes de production d'énergie renouvelable.**

La Communauté d'Agglomération a aussi poursuivi, en 2022, la mise en œuvre des appels à projets dont elle est lauréate (ADEME-Région Occitanie, Programme ACTEE 2 – FNCCR) et grâce auxquels elle bénéficie de financement et d'accompagnement technique et méthodologique.

Certaines opérations ont été finalisées ou engagées en 2022 :

- **Optimisation des contrats de fourniture d'énergie,**
- **Mises aux normes** (coût : 22 600 € HT pour 4 sites scolaires), **et optimisation de plusieurs systèmes de chauffage-climatisation,**
- **Réalisation des études techniques pour l'installation de chaufferies bois** en remplacement des chaudières fuel ou gaz dans les écoles concernées
>> travaux 2023-2024

■ **Extinction en milieu de nuit de l'éclairage public** des zones d'activités,

■ **Réalisation des études préalables** pour la **future rénovation énergétique** de 6 écoles.
>> travaux 2023-2024,

■ **Réalisation des études préalables pour l'installation de panneaux photovoltaïques** en autoconsommation et revente sur 4 écoles.
>> travaux 2023-2024

■ Rénovations énergétiques :

> École de Fayssac

Coût : 60 700 € HT

dont aides Etat-DSIL ► 21 906 €
Région Occitanie ► 13 144 €

> Relais Petite Enfance de Lisle sur Tarn

Coût : 61 614 € HT

dont aides Dept Tarn ► 18 484 €
Région Occitanie ► 6 161 €

Lien Plan Climat

Certaines orientations du Plan Climat trouvent leur traduction concrète dans la réalisation d'actions portées par le pôle Patrimoine Bâti (rénovation énergétique...).



VOIRIE ET ESPACES VERTS

Ingénierie

Augmentation du nombre d'adhésion des communes à l'ingénierie : 35 communes en 2021 et 41 communes en 2022.

Régie Communautaire

La régie Communautaire s'est consolidée par le recrutement d'un technicien en avril 2022 et par la mise en place d'un atelier complémentaire régie à Couffouleux avec le recrutement de trois agents voirie, et un agent voirie à Castelnau-de-Montmiral.

Cette année 2022 a permis à la régie d'étendre son rayon d'intervention sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Des réunions de présentation de la nouvelle organisation de la régie Communautaire ont été mises en place par petits groupes de communes. Un cahier de service a été transmis à toutes les communes afin de recenser leurs besoins pour l'année 2023 (Voirie et Espaces Verts).

Au niveau du matériel, le service voirie-espaces verts a procédé à l'achat d'un Berlingo électrique en remplacement d'une Citroën c15.

Il y a également eu l'acquisition d'une remorque adaptée aux besoins du service avec une possibilité de transfert de matériel jusqu'à 7 tonnes.

Voirie

Renouvellement du marché de fournitures de travaux de voirie sur 3 ans en groupement de commandes.

La régie intervient pour des prestations de voirie communales comme par exemple des travaux réalisés sur des chemins ruraux ou dans les centres bourg. Ces travaux ont été refacturés aux communes pour un montant de 7 479€ en 2022.

Espaces verts

Les agents de la régie de Castelnau-de-Montmiral et de Couffouleux effectuent pour le compte de l'Agglomération des travaux d'entretien d'espaces verts sur les zones d'activités, les cours d'école, les stations d'épuration, les aires

de covoiturages, et les centres de ressources.

Sur un certain périmètre, les agents effectuent également des prestations à la demande des communes (ex: nettoyage des centres bourg, des cimetières, et tonte des stades de foot).

La refacturation des prestations d'espaces verts pour les communes s'est élevée en 2022 à 55 489€.



2 308 498€

de travaux ont été réalisés par les entreprises du marché (contre 947 763€ en 2021)



384 230€

montant des travaux réalisés par la régie (contre 331 077€ en 2021)

4 UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat.....	55
Gestion des déchets et sensibilisation.....	57
Mobilité.....	58
Plan vélo	60
Habitat	61
Eau et assainissement.....	63
Urbanisme	65



PLAN CLIMAT

Soutenir la transition écologique et énergétique du territoire

Depuis sa création, l'agglomération est engagée dans la transition écologique et énergétique du territoire. En 2019, la collectivité entreprend l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Après de multiples temps d'échanges et de concertations, les élus communautaires ont voté le projet de PCAET au conseil du 13 décembre 2021.

Le 1^{er} semestre de l'année 2022 a été consacré aux consultations réglementaires.

 **30**
contributions

de la part du public,
par voie électronique

Le Conseil de Développement de l'agglomération a également émis un avis détaillé.

Une fois retravaillé, le PCAET a été adopté définitivement et à l'unanimité au conseil communautaire du 24 octobre 2022.

L'agglomération devient officiellement "coordinatrice de la transition énergétique" (article L2224-34 du code général des collectivités territoriales).

Pour animer, suivre et évaluer le PCAET, un poste de "coordinatrice climat" a été créé et intégré dans la direction de l'Aménagement du

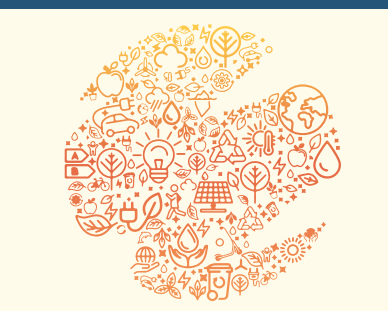
territoire. Au côté de la Vice-Présidente en charge du climat, le binôme "technicien-élu" s'efforce de déployer une transversalité écologique et énergétique en participant aux pilotages et au suivi des programmes, plans et schémas pilotés par l'agglomération. L'élaboration des futurs documents d'urbanismes (SCOT et PLUI), le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et le Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) en sont des exemples.

Conformément à la réglementation, le document complet et définitif a été déposé sur la plateforme :

www.territoires-climat.ademe.fr.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC - GRAULHET



Synthèse

**PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE TERRITORIAL**
2022 | 2028

1 OCTOBRE 2022



Le PCAET 2022-2028 c'est :



36 grandes actions portées par les acteurs du territoire sur **5 axes stratégiques**. La synthèse a été retravaillée et diffusée auprès des maires et partenaires. Elle est également disponible en téléchargement sur le site : www.gaillac-graulhet.fr.

L'ensemble des documents réglementaires sont également en téléchargement sur la page : <https://www.gaillac-graulhet.fr> > **mon-agglomération** > **votre-agglo-sengage** > **plan-climat-air-energie-territorial-pcaet/**

- | | | |
|--|---|--|
| ■ Les 5 volets du diagnostic territorial | ■ Le plan d'action (36 fiches-actions) | ■ Le livret de la concertation et du suivi |
| ■ La stratégie énergétique du territoire | ■ L'évaluation environnementale stratégique | |

La mobilisation des élus



Afin de lancer une dynamique de proximité favorable à la transition écologique, l'agglomération a créé un réseau de référent "Climat" au sein des communes.

Au total, **56 élus "Référénts Climat"** ont été identifiés dans chaque conseil municipal.

En tant que relais de proximité, ils favoriseront et mettront en valeur les actions exemplaires.

Ils faciliteront ainsi la mobilisation des habitants autour des enjeux écologiques et énergétiques. Une newsletter "les infos Climat" a été créée et est communiquée à l'ensemble des élus du territoire. La 1^{ère} édition a été envoyée au mois de décembre 2022.

Les élus "référénts climat" se sont réunis, le 24 novembre 2022 pour

99 la 1^{ère} formation des élus "Planifier la transition écologique dans mon territoire et agir".

Cette formation a pu être financée par l'ADEME Occitanie grâce à l'appel à manifestation d'intérêt obtenue au printemps 2022.

Pour poursuivre ces actions de mobilisation et de sensibilisation des élus, l'agglomération a répondu à l'appel à projet "MOBELUS ACTEURS 2022" proposé par l'ADEME Occitanie.

Lauréate une nouvelle fois, le programme permet de bénéficier d'un accompagnement financier sur 2 ans (2023 et 2024). La collectivité envisage des ateliers participatifs, des formations, des événements et des visites pour mobiliser les élus sur les principaux enjeux énergétiques et écologiques du territoire: le développement de la production d'énergie renouvelable à partir du solaire, la rénovation énergétique des bâtiments, la réduction et la valorisation des déchets, le déploiement d'une agriculture et d'une alimentation durable.



L'éco-exemplarité de l'agglomération

L'agglomération met un point d'honneur à intégrer, de façon globale, les enjeux du PCAET dans son fonctionnement quotidien.

Les élus et les agents participent au déploiement d'actions éco-exemplaires visant à réduire les impacts environnementaux des activités menées par la collectivité.

Ci-dessous, quelques exemplaires :

- le **nettoyage au naturel des locaux** avec l'utilisation de la vapeur dans les crèches et de produits éco-labellisés sur l'ensemble des structures,
- le **tri des déchets** dans l'ensemble des bureaux,
- le **don des appareils informatiques** renouvelés auprès de l'association locale "Emmaüs" (141 appareils donnés en 2022),
- la **dématérialisation des procédures**,
- le **déploiement de l'achat public responsable** avec des critères environnementaux et sociaux,
- le **déploiement du télétravail** et des réunions à distance,
- un **parc de véhicules de service électriques**,
- la **rénovation énergétique des bâtiments communaux** et production d'énergie à partir de panneaux photovoltaïques (130 MWh produits en 2022).
- la **mise en place de consignes** pour favoriser la sobriété énergétique dans les bâtiments communaux
- une **newsletter interne** avec des écogestes



Au total, une vingtaine d'actions ont été répertoriées.

Les comités techniques de suivi du Plan Climat permettent de développer et de valoriser cette dynamique partagée et exemplaire.



GESTION DES DÉCHETS ET SENSIBILISATION

Le service Déchets a continué son activité malgré les nombreux cas de Covid-19 des équipes de terrain. L'ensemble des collectes a été assuré, les flux et les fréquences sont restés inchangés.

Collecte et valorisation

Alors même que la population du territoire a très légèrement progressé de 2021 à 2022, la production de déchets ménagers et assimilés a diminué de 4,50% par rapport à l'année précédente. Un effort collectif permet de réduire le poids des déchets présentés à la collecte.

Rapporté à la population municipale, chaque habitant produit 202 kg de déchets par an ce qui positionne notre territoire sur l'objectif qu'il s'était fixé.

Le geste de tri est de qualité. Il est régulièrement mesuré par notre partenaire, le syndicat mixte Trifyl, et se situe dans le peloton de tête de ses adhérents.

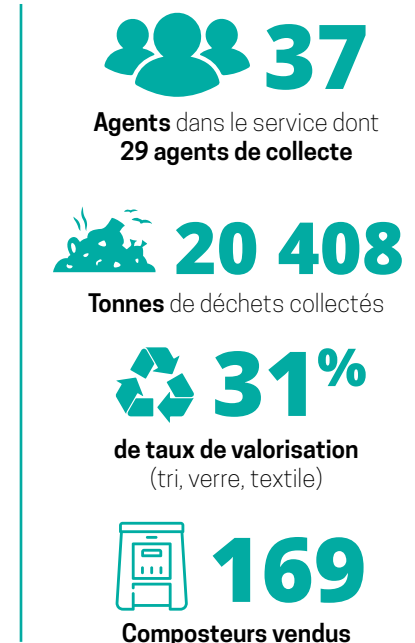
Ces bons résultats devront être confortés. Parmi les outils de l'amélioration figure un programme d'investissement ambitieux sur les logiciels, les véhicules de collecte et les équipements, dont l'acquisition viendra sécuriser et optimiser l'exercice de la compétence.

L'achèvement de la conteneurisation des foyers individuels

Le programme de déploiement s'est achevé fin 2022 avec la conteneurisation des deux dernières communes à équiper sur le territoire, Gaillac et Graulhet.

L'attention va désormais se porter sur le traitement des centres-

bourgs denses et les matériels adaptés qu'il convient d'y déployer, conformément aux engagements pris sur cette thématique dans le contrat de relance et de transition énergétique. Ce contrat nous oblige notamment à la réduction



de la fréquence de collecte du tri. Cette réduction a déjà été réalisée sur les communes de Rabastens, St Gauzens, Briatexte, Busque, et Puybegon.



MOBILITÉ

Depuis sa création en 2017, l'agglomération est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son ressort territorial. Dans ce cadre, elle assure notamment les missions suivantes :

■ **gestion et organisation d'un service urbain régulier de transport.** Quatre réseaux urbains sont présents sur le territoire de Gaillac-Graulhet Agglomération (Passe Pont, Lisenbus, La Navette de Gaillac ainsi que La Navette de Graulhet). Ce service est opéré par la SPL d'un point à l'autre.

■ **gestion et l'organisation d'un service de transport à la demande (TAD).** Ce service est également opéré par la SPL d'un point à l'autre.

■ **l'organisation du transport scolaire dont la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet** en a délégué la compétence à la Federteep (Fédération des transports scolaires du Tarn).

Pour mener sa politique en matière de mobilité, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'appuie sur le Plan de Mobilité Rurale, approuvé en 2019 en encadrant la mise en œuvre d'actions sur cette thématique.


264 030

montées comptabilisées
sur les 4 réseaux
urbains. (↗9%)


4 637

personnes transportées
grâce au transport
à la demande

 **2 461**

élèves bénéficient d'un
service de transport
scolaire dont :

- > **1 783 élèves** sont transportés par la **Federteep**
- > **673 élèves** utilisent les lignes régulières **liO**
- > **5 élèves** le réseau régional **TER**

La gestion des services existants

Les services urbains voient leurs fréquentations revenir peu à peu à la normale après la crise sanitaire. Sur l'année 2022, nous pouvons dénombrer 264 030 montées sur l'ensemble des quatre réseaux.

Le service de transport à la demande élargi en 2020 et maillant dorénavant l'ensemble du territoire continue à montrer toute son utilité par les communes les moins denses. 4637 personnes ont utilisé ce service qui voit sa fréquentation augmenter régulièrement. Le TAD est plébiscité sur le secteur Nord non desservi par des lignes régulières, ainsi que sur le bassin Graulhetois.

Les informations concernant le TAD et les réseaux urbains sont

disponibles sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

Gaillac-Graulhet Agglomération maintient son soutien à l'association OTEMA TSA, association en charge de la plateforme TARN COMOBI qui organise un service de covoiturage à l'échelle du Tarn.

Afin de promouvoir l'utilisation des modes actifs, l'agglomération maintient le prêt de vélos à assistance électrique aux communes

volontaires. L'objectif de cette démarche est d'inciter à utiliser des modes de déplacement non polluants.



Les grands projets de 2022

La Communauté d'agglomération est engagée depuis 2019 dans la réalisation d'un **schéma directeur cyclable** visant à **développer des itinéraires cyclables sécurisés et de qualité pour une pratique quotidienne ou cyclotouristique du vélo**. En novembre 2022, les élus communautaires ont inauguré la portion reliant Saint-Sulpice à Couffoueux. Longue d'une quinzaine de kilomètres, ce tronçon est compris dans l'axe Vallée du Tarn permettant à terme de relier Saint-Sulpice à Marssac-sur-Tarn.

■ Dans le cadre d'un renouvellement des contrats avec la SPL d'un point à l'autre, le **réseau urbain de Graulhet a connu d'importantes modifications** et un réseau urbain a été créé sur la commune de Lisle-sur-Tarn.

■ **Le réseau de La Navette de Graulhet a été optimisé** afin de proposer un service toujours plus proche des attentes et des besoins des habitants. Une transversale "T2" est venue remplacer les anciennes lignes 1,2 et 3. Dorénavant, ce réseau est composé de 2 lignes circulant du lundi au samedi et durant toute l'année scolaire.

■ Pour remplacer le service non-urbain de Lisle-sur-Tarn, "Le Rivalou", la Com-

munauté d'agglomération a investi pour la mise en service d'un réseau urbain composé de deux lignes sur cette commune. Lisenbus est en service depuis le 1^{er} septembre 2022 et fonctionne du lundi au vendredi en période scolaire.

■ Les élus communautaires ont délibéré en fin d'année en faveur d'une gratuité des transports scolaires pour les familles grâce à une prise en charge par la Communauté d'agglomération de l'actuelle part famille. Ainsi, l'inscription à la Federteep sera gratuite pour les élèves ayants-droits à compter de la rentrée scolaire 2023-2024.

La mise en place de ces actions n'a été possible que par une réévaluation du Versement Mobilité, impôt concernant les structures publiques et privées employant plus de 10 salariés et qui représente la principale recette pour la Communauté d'agglomération pour mener sa politique de mobilité. Cette ressource fiscale supplémentaire permet également à la Communauté d'agglomération d'engager des réflexions afin d'améliorer l'offre de transport existante. Elle a approuvé un plan d'actions prévoyant de développer entre autres la pratique du covoiturage, l'optimisation des réseaux urbains.



PLAN VÉLO

Mobilité "active"

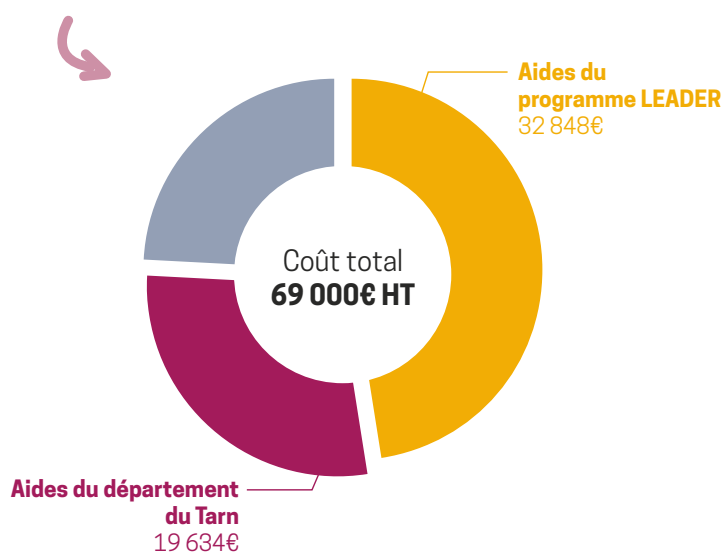
L'agglomération est engagée depuis 2019 dans une démarche visant à favoriser l'usage du vélo sur le territoire, notamment sur les courts trajets du quotidien et le cyclotourisme.

En 2022, certaines actions ont été poursuivies :

■ Prêts de vélos à assistance électrique aux habitants (sur 15 communes pour 85 emprunteurs)

■ Installation-amélioration d'une 2^{ème} tranche de parkings à vélos sur sites communautaires (3 écoles, 5 crèches, 2 médiathèques, 2 cinémas pour un total de 140 places améliorées ou créées).

■ Aménagement et inauguration de la section-test de 8km Saint-Sulpice / Couffouleux de l'itinéraire cyclable Vallée du Tarn (partenariat CA Gaillac-Graulhet – Département du Tarn) et route communale de 2 km pour la desserte de la ZAE Massiès – Couffouleux (coût Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet de 10 600 € HT).





HABITAT

Amélioration des logements des particuliers

En 2022, la communauté d'agglomération a décidé de poursuivre sa politique de rénovation et d'amélioration de l'habitat à destination des particuliers.

Une convention de partenariat a été signée avec le Département dans le cadre de **Tarn Renov'Occitanie**, permettant la mise en place de permanences locales de conseils sur 6 communes du territoire (80 rendez-vous en 8 mois).

Le règlement d'attribution d'aides aux travaux, en soutien du Programme d'Intérêt Général départemental qui s'applique sur le territoire, a été modifié en attribuant une aide aux ménages modestes et très modestes accompagnés par Renov'Occitanie dans un projet de rénovation globale.

Les projets d'adaptation des logements à destination des personnes âgées ou handicapées ont également reçu un soutien de la communauté d'agglomération.



33

projets ont été accompagnés financièrement par l'agglomération

La communauté d'agglomération a déployé deux larges campagnes de communication à destination de ses habitants et une réunion d'information pour les professionnels de la rénovation pour faire connaître ces dispositifs d'accompagnement déployés par le Conseil départemental et le Conseil régional.

La première campagne de communication en faveur du Programme d'Intérêt Général Départemental, en février 2022, était axée sur l'adaptation des logements et déployée sur la base de visuels créés par les services de la Communauté d'agglomération (coût total de la campagne : 6 130 €).

La seconde campagne en octobre 2022 était en faveur de la rénovation énergétique et de Tarn Renov'Occitanie (coût total de la campagne : 6 040 €). Deux innovations notables cette année : le recours à un prestataire pour la communication digitale (sponsoring sur les réseaux sociaux) et la réalisation de deux interviews/témoignages chez des ménages avec un projet en cours.



24

projets de rénovation énergétique ont reçu une aide financière.



42%

de gain énergétique en moyenne ont été réalisés



822 230€

de travaux générés essentiellement réalisés par des entreprises du territoire. Ils ont également permis de réduire durablement la consommation énergétique et de réduire les rejets de gaz à effet de serre.



1^{ère} campagne

TARN Rénov'Occitanie
LE DÉPARTEMENT Ma rénovation énergétique



2^{ème} campagne

L'année 2022 a également été marquée par le lancement de l'étude pré-opérationnelle des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.

Cette étude est un prérequis obligatoire avant le démarrage des dispositifs. Elle a pour ambition de fournir tous les éléments nécessaires à la Communauté d'agglomération pour choisir le ou les outils adaptés à son territoire. Elle analysera l'opportunité d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat multisites sur les communes de Gaillac, Graulhet, Lisle-sur-Tarn, Rabastens et éventuellement sur les communes bourgs ruraux relais ; d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de droit commun sur les 56 communes de l'agglomération.

Cette étude de 11 mois a débuté officiellement au mois de septembre 2022 avec le premier comité de pilotage partenarial présentant les objectifs et le déroulement de cette étude.

Sur la fin de l'année 2022, s'est déroulée une grande partie de la phase 1 de diagnostic du territoire. Elle a permis de

mettre en avant les enjeux du territoire, grâce notamment à l'analyse des études et documents existants, aux entretiens avec les élus-partenaires et au travail de terrain lors des diagnostics "en marchant".

L'étude pré-opérationnelle qui se déroulera jusqu'au début du second semestre 2023 permettra d'élaborer le programme d'action des futurs dispositifs. Ces éléments seront ensuite formalisés dans un projet de convention. En parallèle de ces différentes étapes, des études de faisabilité sur des îlots/immeubles extrêmement dégradés seront menées en vue de réaliser des opérations complexes de réhabilitation.

La diversification de l'offre d'habitat

La Communauté d'agglomération soutient le développement d'une offre locative à loyer modéré, accessible à 64% des habitants de l'agglomération. À ce titre, elle a soutenu financièrement la production de 55 logements locatifs dont 2 logements communaux, à hauteur de 222 000€.

Accueil des gens du voyage

Les aires d'accueil des gens du voyage de Gaillac et de Graulhet ont accueilli respectivement 218 et 156 personnes sur une durée moyenne inférieure de 2 mois. Comme le diagnostic du schéma départemental d'accueil des gens du voyage l'a relevé, ces deux aires sont les seules du département à avoir pleinement conservé leur vocation initiale d'accueil d'un public nomade, c'est-à-dire qui a conservé un mode de vie itinérant.

Ce schéma départemental a également souligné la qualité de ces équipements, et leur parfait entretien. **La Communauté d'agglomération a consacré environ 35 000 € pour l'entretien et la rénovation de ces équipements** afin de maintenir la qualité de confort des personnes qui y séjournent.





EAU ET ASSAINISSEMENT

L'année 2022 a été marquée par le lancement du Schéma Directeur d'Assainissement Collectif. L'étude doit permettre à l'échelle communautaire, une mise à niveau équivalente de chaque commune en termes d'assainissement.

En 2022, le service Eau et Assainissement a poursuivi sa structuration, avec l'adoption d'un règlement de service de l'assainissement collectif et avec le recrutement d'un directeur et d'une assistante administrative en charge de l'assainissement collectif.

Assainissement collectif

Une soixantaine d'opérations sont en gestion sur 2022 (marchés publics, subventions, etc.) concernant des prestations ou des travaux de création, d'extension ou d'entretien lourd des ouvrages d'assainissement.

Le service assure ainsi l'accompagnement des communes sur leur programme de travaux et lève les financements nécessaires pour soutenir ces opérations, en lien avec le SATESE, la Direction de l'Eau du Département et l'Agence de l'Eau.

La prise en charge de cette compétence sur le plan comptable et financier fait l'objet d'un suivi analytique comptable précis. L'idée est que chaque sous-budget assume, au moins jusqu'en 2030, les frais de bon fonctionnement et la mise à niveau de son système d'assainissement.

Cette gestion par prestations de service permet aux communes de réaliser les engagements en fonctionnement mais aussi de suivre l'exécution du sous-budget dans sa globalité. Un guide pratique a été élaboré à desti-

nation de chaque commune afin d'expliquer la convention de manière plus pédagogique et les modalités de réalisation des tâches affectées de manière bipartite.

Conseil de régie et atelier

Le pilotage politique de la compétence relève logiquement du Conseil d'exploitation de la régie communautaire. Cette instance n'a pas encore été installée du fait des réflexions engagées pour regrouper les 2 régies existantes sur le territoire de l'agglomération. En attendant cette organisation, la compétence est pilotée en ateliers d'élus.

Les tarifs

Afin de préparer la convergence tarifaire, le service réfléchit à un travail d'harmonisation des tarifs. L'agglomération a été amenée à modifier les tarifs fixés par les communes afin, soit de permettre l'équilibre budgétaire soit, de respecter les conditions d'éligibilité de l'agence de l'eau (en cas de demande de subventions).

Le schéma directeur

L'étude doit servir de base à une convergence tarifaire pour l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Les attentes relatives à l'étude sont abordées par Altereo. Il s'agit de :

- améliorer la connaissance patrimoniale des infrastructures et constituer une base de données de l'assainissement à l'échelle de l'agglomération et les synthétiser ;

- analyser les données collectées et orienter les diagnostics sur les systèmes où les données sont manquantes ou insuffisantes ;

- hiérarchiser les travaux à l'échelle communale et communautaire en lien avec les masses d'eau ;

- évaluer l'impact du développement de l'agglomération sur les systèmes d'assainissement et élaboration des zonages.

Assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif [SPANC], est géré par le bureau d'études ST2D à Brens, en tant que prestataire de service.

En 2022, le SPANC a effectué :



442

Dossiers de conceptions



323

Contrôles diagnostic
lors d'une vente d'une
habitation



729

contrôles dans le cadre
du suivi périodique de bon
fonctionnement.





URBANISME

La politique communautaire de l'urbanisme s'est articulée en 2022 autour de 2 volets principaux : la planification des documents d'urbanisme et l'instruction technique du droit des sols.

Le lancement de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur lesquels l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du territoire (AUAT) accompagne les élus du territoire, constitue des projets majeurs et structurants pour la vision de l'aménagement et du développement du territoire intercommunal à horizon 2040. Ces projets poursuivent l'objectif travaillé dans le Projet d'Aménagement Communautaire initié par les élus en 2020 et doivent répondre aux enjeux de la loi Climat et Résilience pour réduire de moitié la consommation de foncier dans les dix ans à venir par rapport aux dix dernières années, puis atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050.

Ce travail de planification stratégique doit notamment pouvoir répondre aux enjeux suivants :

■ **Quelles ambitions démographiques et économiques à l'horizon 2045 à l'échelle de l'agglomération ?**

■ **Selon quelle armature et quels équilibres territoriaux ?**

■ **Quels besoins fonciers et bâtis dans une logique de réduction de la consommation d'espaces ?**

La Communauté d'agglomération poursuit également son partenariat avec les communes et l'établissement public foncier (EPF) d'Occitanie, dès lors qu'une collectivité souhaite réaliser une opération d'aménagement, d'urbanisme ou d'habitat.

En parallèle, 48 procédures de planification communales, y compris l'élaboration de sites patrimoniaux remarquables, ont été pilotées conformément au règlement d'intervention communautaire en urbanisme.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération assure l'instruction technique des demandes d'autorisations d'urbanisme au titre de l'application du droit des sols pour le compte des communes qui continuent d'exercer leur pouvoir de police, à savoir en la matière, la délivrance des actes. Le service instructeur a pour objectif d'instruire les dossiers en limitant à la fois le nombre de contentieux et en réduisant au maximum les délais d'instruction. Le déploiement et la

mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.



48

Procédures de planification communales engagées, poursuivies et approuvées en 2022



3333

Actes d'autorisation d'urbanisme instruits par le service communautaire en 2022

5/ UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Petite enfance	67
Famille.....	69
Éducation et enfance	70
Restauration collective.....	71



PETITE ENFANCE

Renforcer l'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité

L'accès à un mode d'accueil constitue un des freins majeurs pour un retour à l'emploi, en particulier pour les mères élevant seules leurs enfants. Il est donc essentiel d'offrir à ce public spécifique un temps d'accueil en lien avec les problématiques de son quotidien. En partenariat avec la CAF, le Département, Pôle Emploi, la Mission Locale, le CCAS, l'agglomération s'est engagée à accompagner la **création de 2 places d'Accueil à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP)** à la crèche associative « Les Moussaillons » à proximité d'un quartier Politique de la ville. Les places AVIP sont réservées aux jeunes enfants de parents en situation de recherche d'emploi, volontaires pour s'engager dans

une recherche intensive et de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.

Le projet a démarré en septembre 2022 et vise à répondre aux besoins particuliers constatés sur le secteur gaulhetois. Les deux places supplémentaires créées, permettent de répondre aux besoins d'accueil de 4 à 6 enfants.

Selon les résultats obtenus, le dispositif pourrait être déployé à l'échelle du territoire dans les prochaines années. L'ensemble des professionnels a fait preuve d'engagement et d'adaptation afin de garantir une continuité et une qualité d'accueil.

Accueil collectif

 **739**
enfants accueillis

 **16**
crèches

 **355**
places en crèche

Création de 30 places en crèche

Le territoire connaît une dynamique démographique essentiellement liée à l'arrivée de nouvelles populations, et cette évolution doit être prise en compte dans la programmation des services de proximité tels que l'accueil du jeune enfant.

L'offre d'accueil Petite Enfance vise à répondre aux besoins des familles qui cherchent à associer vie familiale, sociale et professionnelle, mais qui souhaitent également des solutions éducatives pour leurs enfants.

Actuellement, le taux de couverture en accueil collectif demeure inférieur à la moyenne départementale et une étude menée par le service Petite Enfance en 2022 a permis d'identifier les secteurs en tension.

Les réflexions menées en Atelier Petite Enfance et en Commission politiques éducatives et de la ville ont permis, le Conseil communautaire du 21 mars 2022, de **se prononcer sur le principe de conforter l'offre d'accueil collectif Petite enfance. Ainsi, 30 nouvelles places**

en crèche seront créées sur les secteurs en tension autour des communes centres, soit Gaillac et Rabastens, dans un souci de garantir une accessibilité au plus grand nombre et de s'assurer d'une utilisation optimisée. Le projet consiste à :

■ **Réaménager et agrandir la crèche " Arc en Ciel** (30 places actuellement) « à proximité du groupement scolaire de Las Peyras à Rabastens, afin de répondre aux besoins de 40 places d'accueil sur le même site, soit 10 places supplémentaires. Le calendrier des travaux s'étalera sur 2023-2024

■ **Construire une crèche de 20 places dans le quartier "Lentajou" à Gaillac**. Le calendrier des travaux s'étalera sur 2024-2025

Le Relais Petite Enfance (RPE) : Lieu ressource des familles et des assistant(e)s maternel(le)s

Les 215 assistant(e)s maternel(le)s du territoire peuvent bénéficier d'un accompagnement global et d'un soutien à leur pratique professionnelle.

En effet, le Relais Petite Enfance, service implanté sur l'ensemble du territoire avec 8 sites d'animation et 3 sites de permanences, est un véritable lieu ressource pour les professionnelles de l'accueil individuel.

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent disposer d'un accompagnement individuel auprès des 6 éducateurs du service, tant sur le cadre réglementaire de leur profession que sur leur pratique quotidienne auprès des enfants et des familles.

Le service propose également une diversité d'actions collectives.

Les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants qu'elles accueillent peuvent participer à des animations hebdomadaires et des événements ponctuels autour de sorties et festivités.

Des temps de rencontre et d'échanges sont aussi organisés. En 2022, ce sont notamment 8 réunions d'analyse de pratique, 2 réunions thématiques dans le cadre d'une campagne ARS avec le CAMSP sur les troubles du développement de l'enfant, 6 ateliers de musicothérapie qui ont été mis en place.

De plus, le service est fortement engagé dans l'accompagnement au départ en formation continue des assistant(e)s maternel(le)s et a organisé 4 sessions de formation en 2022.

Accueil individuel



947

enfants accueillis par une un(e) assistant(e) maternel(le) agré(e)



215

assistant(e)s maternel(le)s agré(e)s



742

places



683

familles accompagnées dans leurs démarches par le RPE



190

Assistant(e)s maternel(le)s agréés utilisent les services proposés par le RPE

Les ateliers parentalité à Rabastens

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) "Le Relais des Familles", service dédié à la parentalité, propose un accueil hebdomadaire le vendredi matin pour les familles avec enfants de moins de 4 ans. En complément, il organise des ateliers enfants-parents et des temps de rencontres réservés aux parents.

Les familles expriment régulièrement le besoin de disposer d'espaces ressources pour rompre l'isolement et prévenir l'épuisement parental. Aussi, en 2022, les actions proposées se sont orientées vers

des groupes d'échanges et d'entraide entre parents ainsi que des ateliers ludiques et artistiques (éveil musical, art plastique, littérature enfantine, ludothèque itinérante). Ces ateliers ont ainsi permis d'accompagner le répit parental et de soutenir la relation enfant-parent.

Des actions qui sont toujours très appréciées par les familles et qui ne demandent qu'à être renouvelées.

91
enfants

70
familles



FAMILLE

Vers un Schéma Territorial Éducation-Famille

Les communes et l'intercommunalité interviennent toutes en direction des familles du territoire, à partir des compétences qui leur sont attribuées.

En 2022, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma Territorial Éducation-Famille selon les champs d'intervention définis par les communes et l'intercommunalité.

Le futur schéma touche à de nombreux domaines d'actions de notre bloc communal, de la Petite enfance, Éducation, Jeunesse, au logement, l'environnement, la Politique de la ville, la mobilité, la santé, l'alimentation, le sport, le culturel, le numérique, l'insertion professionnelle, l'animation de la vie sociale, la solidarité ...

Il englobera la Convention Territoriale Globale des services aux familles (CTG) signée avec la CAF, et son volet éducatif via le Projet Éducatif Communautaire (PEC) à renouveler d'ici le 31 mai 2023.

Afin de préparer ce renouvellement dans un esprit de coopération intercommunale, un bilan et diagnostic a été élaboré, un Comité de Pilotage a été constitué, lequel se réunit régulièrement depuis septembre 2022, pour fixer les orientations du futur Schéma Territorial Éducation-Famille et les plans d'action de la CTG et du PEC.



6 389 000€

Engagement financier de la CAF au titre de l'offre de service proposé en direction des familles



ÉDUCATION ET ENFANCE

L'année 2022 a été marquée par la consolidation de la nouvelle organisation de la direction Éducation, et par la structuration de l'organisation administrative permettant d'assurer un fonctionnement plus adapté et lisible de la direction..

La continuité d'adaptabilité de nos équipes a encore permis d'assurer l'accueil et de le maintenir (quand cela était possible) sur les périodes tendues par le cadre sanitaire et les périodes de grèves, sur chacun des sites d'accueil. Un accueil qui respecte les cadres sanitaires.

La continuité du travail mené avec les partenaires de la direction Éducation a permis le lancement de différentes opérations, dont :

- l'ouverture de l'école du RPI Beauvais sur Tescou/Montgaillard/Tauriac en septembre 2022,
- l'étude sur la sectorisation de la carte scolaire, qui se poursuit en 2023 avec des réunions par secteur pour déterminer les secteurs d'affectation par école,
- le démarrage de l'étude sur l'harmonisation des tarifs.

La structuration de la direction Éducation s'est faite en lien avec les élus référents scolaires de proximité, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires associatifs et les représentants de parents d'élèves. Leur participation à l'évaluation du Projet Éducatif Territorial servira au renouvellement du Projet Éducatif Communautaire.

L'accompagnement des agents de terrain se développe et se peaufine, permettant d'améliorer la qualité des projets proposés, dans une

dynamique de professionnalisation grandissante des agents.

Dans une volonté de permettre une continuité éducative, la direction Éducation développe et consolide le travail en transversalité sur les thématiques suivantes: Parentalité, Accueil inclusif, Culture et sport, Eco-citoyenneté, Passerelle enfance/jeunesse.



Élèves scolarisés
en école maternelle
ou élémentaire



Écoles publiques
(6 020 élèves)



Écoles privées
(774 élèves)



RESTAURATION COLLECTIVE

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a une double responsabilité : garantir la sécurité sanitaire des aliments et offrir un environnement agréable aux enfants du territoire lors de la pause méridienne.

Dans chaque restaurant scolaire du territoire, l'accueil, la sécurité, l'éducation au goût de chaque enfant doit être égalitaire et représenter les valeurs que la Communauté d'agglomération souhaite véhiculer.

5937 enfants prennent leur déjeuner dans les 51 cantines de l'agglomération.

État des lieux

La restauration collective sur le territoire, c'est 52 écoles disposant d'un restaurant scolaire.

Les repas servis sur le territoire s'inscrivent dans l'un des trois schémas d'organisation suivant :

- > Les cuisines autonomes avec production sur place,
- > Les repas sont produits sur place, pour les besoins propres de l'école.

6 écoles sont concernées : Brens, Cadalen, Giroussens, Labastide de Lévis, Salvagnac et Téco.

Les cuisines centrales

Ces cuisines sont conçues pour permettre de produire et livrer une ou plusieurs écoles sur le territoire de proximité. Les repas peuvent être produits sur place par un cuisinier, comme à Cahuzac-sur-Vère, Parisot et Cestayrol.

En septembre 2022, au sein de la nouvelle école de Montgaillard, une cuisine centrale a été mise en fonctionnement. Elle dessert les cuisines satellites de Grazac, Roquemaure et Mezens. Elle a également permis de répondre temporairement au besoin de remplacement de la cuisinière de Salvagnac.

Les repas des écoles de Gaillac sont produits à la cuisine centrale de La Clavelle qui est en délégation de service public au prestataire Ansamble.

Les cuisines satellites

Elles réceptionnent les repas livrés en liaison chaude ou liaison froide. Les agents polyvalents de restauration assurent la mise en place, le service des repas, ainsi que le nettoyage des locaux.

Éléments 2022

Au cours de l'année 2022, le service Restauration et entretien a porté des projets structurants visant à faciliter le travail des agents sur le terrain par :

■ **La mise en place ou le renouvellement de marchés publics :** maintenance du matériel, analyses microbiologiques, dératisation et désinsectisation, nettoyage des hottes

■ **L'acquisition de matériel dans le cadre du Plan de Relance** visant à favoriser des pratiques vertueuses, telles que la réduction du gaspillage alimentaire, l'utilisation de matières premières brutes dans la composition des repas, la réduction des emballages en plastique.

■ **L'obtention des agréments sanitaires** pour les 2 nouvelles cuisines de Cestayrols et Montgaillard.

■ **La construction, en concertation avec les cuisiniers et le service des marchés publics** pour le futur marché d'achat des denrées alimentaires : recensement des besoins et allotissement.

■ **La participation au Projet Alimentaire de Territoire :** expérimentations sur les approvisionnements.

■ **Le suivi nutritionnel des menus.**

En 2022, nous avons également débuté le projet d'acquisition d'un logiciel de gestion de la fonction restauration, qui permettra de poursuivre la mise en conformité avec la loi EGAlim des cuisines en production.

En parallèle les actions débutées en 2021 se poursuivent :

■ **Rencontre entre cuisiniers via le Club des cuisiniers**

■ **Un référent par site a été nommé** pour faire le relais avec l'ensemble des agents et les coordonnateurs.

Rapport d'activité **2022**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET

05 63 83 61 61
Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

www.gaillac-graulhet.fr

